LA LIBERTÉ
Depuis 1913

LA MENACE D'HYDRO MANITOBA



« C'est facile pour Hydro de passer à travers notre champ, c'est nos parents qui l'ont défriché. Hydro peut le traverser en Cadillac s'ils le veulent. »

- Alain Fournier.

VOL. 104 N° 21
6 AU 12 SEPTEMBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

| À LIRE EN PAGE 13.

Photo datant de 1961, où Bernard Fournier et sa famille rénovent un bâtiment de la ferme datant de 1914.

NOTRE EXCLU WEB



photo : Gavin Boutroy

« Si vous vivez ici, c'est que d'une façon ou d'une autre, vous êtes connecté à la mine. »

-Brenda Forsyth,
conseillère municipale.

Comme nos journalistes, plongez dans l'histoire de Snow Lake, la « pépite du Nord » au riche passé minier!

Rendez-vous sur la-liberte.ca



LES FOURNIER DE LA BROQUERIE

Gilles, Bernard, Rénald, Jacqueline et Alain.

photos : Gavin Boutroy

Tadens Mpwene et ***La Liberté*** vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.





DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION **est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.**

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

ACTUALITÉS

Le Fédéral vs. les PME

Gérald Comeault : explication d'une colère

Les mesures visant à mettre fin à certaines échappatoires fiscales dont jouissent présentement les entreprises incorporées, suscitent une vive opposition chez les propriétaires des petites et moyennes entreprises (PME). Mesures proposées le 18 juillet dernier par Bill Morneau, le ministre des Finances fédéral.

Le 31 août, 35 associations, de partout au Canada, ont uni leur voix pour former la Coalition pour l'équité fiscale envers les PME. Le lendemain, la Coalition passait à 42 membres. Une opposition que comprennent bien Gérald Comeault, un entrepreneur winnipégois, ainsi que les comptables Cédric Paquin et Paul Prenovault.



Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Gérald Comeault est propriétaire de Sky City Roofing, entreprise qu'il a créée en 2007. Le Winnipégois âgé de 36 ans, père de deux jeunes enfants, s'oppose vivement aux changements proposés par le Fédéral.

« Je suis en affaires depuis déjà 12 ans. J'ai investi beaucoup de temps, d'énergie et d'argent à développer mon entreprise. J'ai pris des risques énormes. J'ai 12 employés à qui je donne un bon salaire. Je stimule l'économie. Et voilà que le Fédéral veut me pénaliser en changeant ses règlements pour collecter plus d'impôts tout de suite, en réduisant ma capacité de créer une réserve pour des mauvais jours, de mettre de côté des fonds pour ma retraite ou encore pour léguer mon entreprise à mes enfants.

« C'est décourageant! À mon avis, le gouvernement Trudeau porte atteinte à la classe moyenne, qu'il prétend vouloir protéger. Si j'avais su qu'il allait proposer de tels changements, je n'aurais jamais voté pour le Parti libéral en 2015. »

Si Gérald Comeault est découragé, c'est qu'Ottawa dit proposer une série de mesures visant à éliminer des échappatoires fiscales qui donnent aux propriétaires de sociétés privées « des occasions d'obtenir légalement, mais injustement, des avantages fiscaux qui ne sont pas offerts aux autres Canadiens ». (1)



photo : Daniel Bahuaud

Gérald Comeault (au centre) et ses deux enfants, Sofia et Luc.

> **« C'est décourageant! À mon avis, le gouvernement Trudeau porte atteinte à la classe moyenne, qu'il prétend vouloir protéger. Si j'avais su qu'il allait proposer de tels changements, je n'aurais jamais voté pour le Parti libéral en 2015.**
> **- Gérald Comeault »**

Comptable et conseiller expert en planification fiscale à la Financière Banque Nationale, Cédric Paquin estime lui aussi que « les mesures porteront atteinte à la classe moyenne ».

« Lorsque Bill Morneau a annoncé les changements proposés, le ministre des Finances a souligné que 50 000 ménages canadiens pourraient être ciblés et que l'argent supplémentaire récupéré en impôts pourrait se chiffrer à 250 millions $ par année. Pourtant, selon Statistique Canada, plus de 70,5 % des Canadiens sont employés par les PME. Si on se met à décourager l'entreprenariat, ce ne seront pas seulement les propriétaires. À la longue, les employés aussi pourraient être touchés négativement. On parle de bien plus de 50 000 personnes. Ces mesures ne concernent pas uniquement les entrepreneurs, mais tout le monde. »

Fractionnement du revenu

Au cœur du débat sont les mesures proposées par le Fédéral. Cédric Paquin élabore :

« Le gouvernement veut serrer l'étau sur le fractionnement du revenu. Le fractionnement, c'est lorsqu'une entreprise incorporée accorde des dividendes à ses actionnaires. Dans la plupart des PME, les actionnaires sont les conjoints et les enfants. Pour réduire l'argent payé en impôts, tu accordes des dividendes aux actionnaires qui occupent une tranche d'imposition plus basse. Au Manitoba, sur 100 000 $ de revenu, on doit payer 43 % en impôts fédéraux et provinciaux. Si on fractionne cet argent à son conjoint qui gagne entre 31 000 $ et 45 000 $, le taux d'imposition n'est que de 27 %. Cet exemple montre comment un entrepreneur peut s'épargner de grandes dépenses. »

À l'heure actuelle, le fractionnement du revenu permet d'accorder des dividendes aux conjoints et aux enfants des propriétaires, pourvu que ces derniers soient adultes et actionnaires. Un avantage qui sera désormais éliminé si une personne âgée de 18 ans ou plus ne rencontre pas un critère de « caractère raisonnable ». Entre autres d'être employé de la corporation ou encore d'avoir contribué aux capitaux de l'entreprise.

Suite en page 5.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Le rôle des bilingues de volonté

Revenons sur le rituel du recensement canadien qui veut qu'à tous les cinq ans, les militants de la langue française se félicitent des progrès ou se désolent du nombre de locuteurs à la baisse. Grâce à *La Liberté* numérisée et indexée (Projet Peel) c'est un jeu d'enfant de constater à quel point l'essentiel des commentaires et des analyses se plient à l'inflexible loi des nombres.

Tout se passe comme si l'avenir du français au pays ne pouvait pas se penser hors des chiffres. Exemples choisis au fil des décennies.

Lectrices et lecteurs de *La Liberté* du 17 octobre 1973 faisaient face à un article titré : *Francophonie, l'heure de l'extrême-onction?* « L'agonie de la francophonie apparaît clairement grâce à une question ajoutée au recensement de 1971, qui permet pour la première fois de distinguer entre langue maternelle et langue d'usage. » Verdict des statistiques : plus de la moitié des non Québécois de souche francophone parlent l'anglais en famille, neuf sur dix en Colombie-Britannique et un sur deux au Manitoba. C'est le fameux taux d'assimilation, si important pour justifier des subventions.

Les abonné(e)s à *La Liberté* n'ont sûrement pas été surpris d'apprendre dans l'édition du 15 juillet 1982 que « la population du Manitoba ayant déclaré le français comme langue maternelle est passée de 54 745 en 1976 à 52 560, soit une baisse de 4 % ».

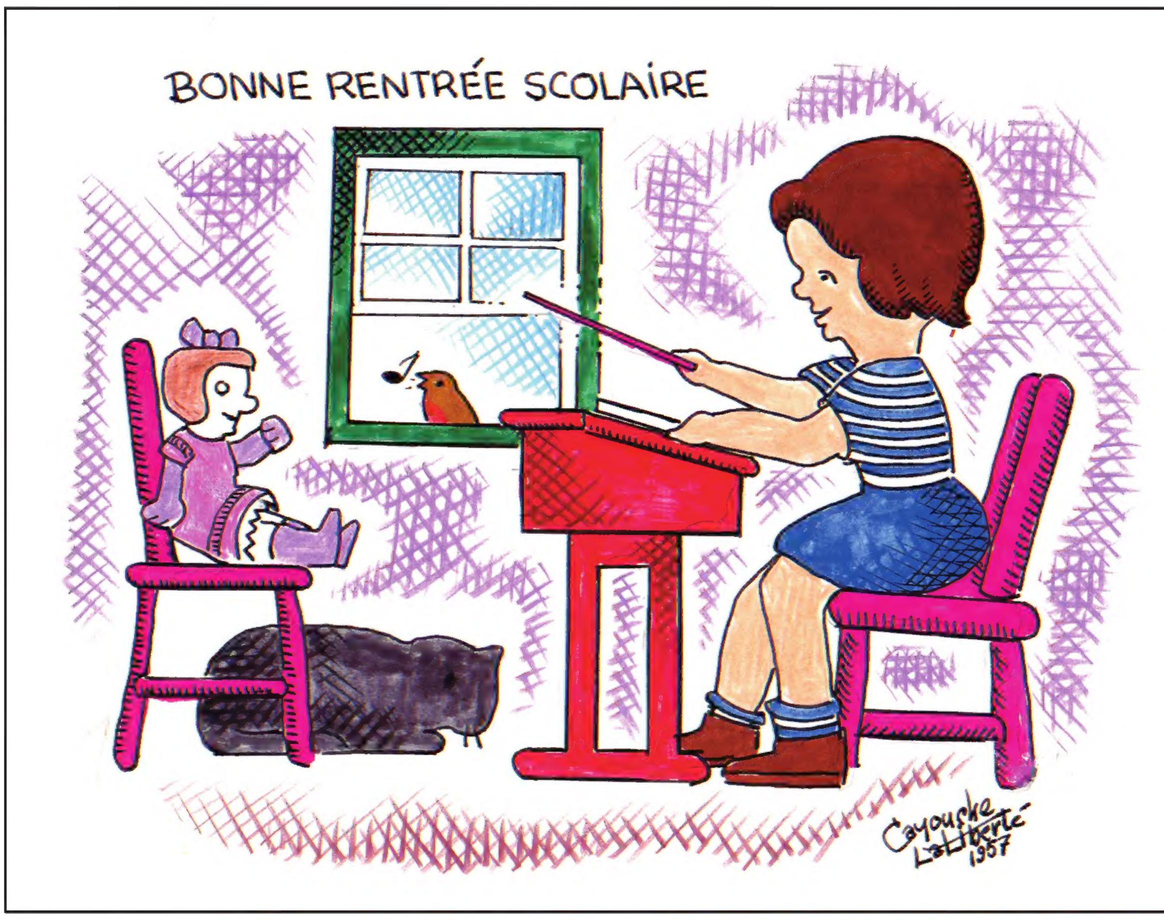
En 1992 *(La Liberté du 2 octobre)* la situation au Manitoba est jugée « relativement stable ». D'ailleurs au recensement de 1991, 55 300 personnes ont déclaré le français comme langue maternelle. Une hausse qui s'explique *(au moins en partie)* parce que depuis 1986, Statistique Canada permet de déclarer plus d'une langue maternelle. S'essayer au jeu des hausses et des baisses de locuteurs devient encore un peu plus délicat.

Reste que pour évaluer la bonne santé d'une langue vivante en milieu dit minoritaire, il vaut quand même mieux essayer de faire parler les chiffres sur l'usage de la langue à la maison, le sanctuaire du minoritaire. Dans *La Liberté* du 5 décembre 1997, le verdict tombe : « Si vous parlez uniquement en français à la maison, vous faites partie d'un club très sélect qui regrouperait selon Statistique Canada très exactement 22 015 Manitobains au moment du recensement de mai 1996. » Ils étaient cependant 23 140 à la case « langue le plus souvent parlée à la maison». Certains commentateurs se rassurèrent en soulignant que la Division scolaire franco-manitobaine venait juste d'être établie en 1994.

Mais en 2001, les chiffres font mal : il n'y a plus que 20 895 personnes qui parlent « le plus souvent français à la maison ». Elles sont 20 515 en 2006. Pour l'instant, il s'agit du creux historique, puisqu'au recensement de 2011, 21 560 personnes ont eu la chance - ou ont voulu - parler français le plus souvent au foyer. Elles sont 21 180 en 2016, pour 40 430 de langue maternelle française.

Libre à chacun de faire dire à ces plus récentes données ce qu'il veut sur les perspectives d'avenir du français au Manitoba. Une chose est sûre, comme le montre ce survol historique : les chiffres ne peuvent pas rendre compte de l'effort humain à l'œuvre.

Il est grand temps de reconnaître que nous devons sortir du sempiternel schéma de la loi des nombres, qui s'est hélas imposé aux esprits par cette vérité qu'il ne faut jamais perdre de vue : le bilinguisme fédéral de 1969 n'a été aux yeux du maître anglais d'alors qu'un *bilinguisme de concession*. À nous de le transformer en *bilinguisme d'adhésion* en nous appuyant sur l'ouverture d'esprit propre aux bilingues de volonté.



Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca/calendrier**

31 août • BBQ annuel • Musée de Saint-Boniface • 204-237-4500

1 au 3 septembre • Journées Chemin Dawson • Sainte-Anne • 204-422-5293

7 septembre • Lancement de saison d'Ici Manitoba • Stella's CCFM • 204-788-3262

7 septembre • Lancement de saison du Théâtre Cercle Molière • 204-233-8053

7 septembre • Vernissage – Ruches fantômes de Valérie Chartrand • Maison des artistes francophones • 204-237-5964

12 septembre • Soirée Bibliothèque • Sainte-Geneviève • 204-878-9488

13 septembre • Commémoration du centenaire de l'apparition de la Sainte Vierge aux enfants à Fatima • Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours, Saint-Norbert • 204-269-3240

13 septembre • L'ABC de la relaxation • Accès Saint-Boniface • 204-940-1155

14 septembre • La Classique Caisse de Francofonds • Maplewood Golf Club • 204-237-5852

15 septembre • Équinoxe : Fête de rue • Avenue de la Cathédrale • 204-233-0210

15 septembre • CinéFeel : L'Effet Aquatique • Alliance Francaise du Manitoba • 204-477-1515

17 septembre • Rencontrez vos voisins • Sainte-Anne • 204-422-5293

19 septembre • Soirée francophone • Strong Badger Coffeehouse • 204-500-1382

19 septembre • AGA – Fédération des parents du Manitoba • École Taché • 204-233-ALLÔ

20 septembre • Dîner-rencontre de la CCFSB • Hôtel Norwood • 204-233-2556

20 septembre • À vos pinceaux • Maison des artistes francophones • 204-235-0670

23 septembre • Gala du homard • Centre des congrès RBC de Winnipeg • 204-233-8053

24 septembre • Grande vente d'art • Centre communautaire Norwood • 204-256-2797

24 septembre • Concert – Lisa LeBlanc • West end Cultural Centre • 204-783-6918

26 septembre • Forum de la francophonie manitobaine • Université de Saint-Boniface • 204-233-4915

27 septembre • Atelier – Accès aux solutions de crédit pour votre entreprise • World Trade Centre Winnipeg • 204-253-4888

27 septembre • Session d'information – Aide médical à mourir • FAFM • 204-235-0670

27 septembre • Théâtre – Le cheval de bois • CCFM • 204-233-8972

27 septembre • Livres en fête – Lecture entraînante• Alliance Française du Manitoba • 204-927-7323

29 septembre au 1er octobre • Fête de la Culture • Manitoba • 204-942-8221

29 septembre • Camp de sélection – Ligue d'improvisation du Manitoba • CCFM • 204-233-8972

30 septembre • Spectacle – Vocalités vivantes • CCFM • 204-233-8972

30 septembre • Livres en fête – La plume et le Pinceau • Maison des artistes visuels francophones • 204-927-7323

30 septembre • Cinéma – La vie en rose • CCFM • 204-233-8972

30 septembre • Nuit Blanche • Winnipeg • 204-942-8221

5 octobre • Piaf! Le spectacle • Théâtre Burton Cummings • 204-477-1515

Programmations :

Lundis • Cours de piano (Comité Culturel de Sainte-Anne)

Mardis • Mârdi Jazz

Mercredis • Pratique – Blés au vent

Toutes les 2 semaines le mercredi • Club Francs-Parleurs Toastmasters (Bilingue)

Expositions d'art :

Exposition sur la nation métisse • Centre du Patrimoine

Traces dans le paysage • Centre culturel franco-manitobain

Exposition itinérante sur l'immigration francophone • Gare Union de Winnipeg

Je me souviens : Vimy 100 • Palais Législatif du Manitoba

Soupers paroissiaux :

10 septembre – **Saint-Claude**

10 septembre – **La Broquerie**

17 septembre – **Somerset**

24 septembre – **Précieux-Sang**

1er octobre – **Sainte-Anne**

Vous voulez voir vos événements dans ce calendrier ? N'oubliez pas de soumettre vos activités en envoyant les informations au 233allo@sfm.mb.ca

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION
233-2556 1-800-665-4443

SFM
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois.
Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

Suite de la page 3.

Cédric Paquin : « Ces critères s'appliquent autant aux conjoints qu'aux enfants. C'est vraiment dommage. Entre autres pour les jeunes adultes. Les entrepreneurs dont les enfants suivent des cours postsecondaires ont souvent besoin de cet argent pour financer ces études. Si le fractionnement du revenu n'est pas permis, des familles risquent de ne pas pouvoir encourager l'éducation des jeunes. »

Autre changement proposé par le Fédéral : une réduction considérable des exonérations sur les gains en capital.

Paul Prenovault, comptable et associé délégué chez Grant Thornton Ltd, et ancien président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface (2011-2013), note que le changement « rendra beaucoup plus difficile de léguer son entreprise à ses enfants ».

« À l'heure actuelle, un propriétaire qui met son entreprise en fiducie reçoit une exemption sur les gains en capital au moment de la vente de l'entreprise. À titre d'exemple, si une entreprise vaut 1 million $ au moment de la vente, les règlements en vigueur accordent une exonération en gains en capital maximum de 825 000 $. Alors on ne paie des impôts que sur le montant qui reste, soit 175 000 $. Si les changements proposés sont adoptés par le Fédéral, tous les gains seront imposables. »

Paul Prenovault fait également remarquer qu'un autre changement rendra « beaucoup plus difficile la planification à moyen et à long terme d'une entreprise, sans parler de la préparation pour la retraite des propriétaires d'entreprise.

« Les mesures porteront atteinte à la classe moyenne.

- Cédric Paquin »

« Au Manitoba, à l'heure actuelle, les PME qui font un profit de 450 000 $ paient 10,5 % en impôts sur cette somme. Si un propriétaire se paie un salaire, il doit payer presque la moitié de cet argent en impôts, tout de suite. Or il peut remettre à plus tard cet impôt en gardant l'argent dans le passif de sa corporation, et en l'investissant. »

Cédric Paquin poursuit le fil de son argumentation : « La possibilité d'investir l'argent était tout à l'avantage des propriétaires. L'argent investi servait à deux choses. Il permettait au propriétaire de générer des fonds qui peuvent servir à l'entreprise lors de mauvais jours, tout en préparant sa retraite. À un taux de croissance avantageux puisque l'impôt de 39 % est différé.

« Bien sûr, à la retraite, quand un propriétaire sortait son argent de la corporation, il devait tout de même payer l'impôt personnel. Mais la croissance des fonds, au fil des années, lui servait de fond de retraite. Maintenant, le Fédéral veut éliminer l'avantage de la croissance sur l'impôt différé. »

Pour l'entrepreneur Gérald Comeault, « les mesures proposées attaquent le peu de sécurité qu'ont les propriétaires des PME canadiennes ».

« J'ai écrit une lettre à Jim Carr, le député fédéral de Winnipeg-Centre-Sud. C'est mon député. Je lui ai souligné que les prétendues échappatoires fiscales du Fédéral sont vraiment une série de stratégies saines implantées par les gouvernements préalables, des incitatifs fiscaux qui encouragent la classe entrepreneuriale à prendre des risques et à stimuler l'économie et l'emploi.

« Le Fédéral veut réduire les avantages des grands propriétaires riches. Je ne suis pas riche. Au fil des années, je ne me suis donné qu'un salaire annuel de 50 000 $ à 60 000 $. Et parfois, pour m'assurer que mes employés se fassent payer, j'ai refusé de prendre un salaire. J'ai également payé les deux congés de maternité de la mère de mes enfants, lorsqu'elle travaillait pour Sky City Roofing.



photo : Daniel Bahuaud

Cédric Paquin, comptable et conseiller expert en planification fiscale à la Financière Banque Nationale.

« De plus, il y a trois ans, j'ai acheté une deuxième entreprise, Aaron Roofing, ce qui m'a permis désormais de réparer non seulement les toitures résidentielles, mais commerciales. C'était un investissement important, un risque énorme qui m'a donné beaucoup de nuits blanches.

« Si je ne peux plus placer autant d'argent qu'auparavant dans un fonds pour les mauvais jours, sans me faire pénaliser, si je ne peux pas épargner des sous en préparant un legs pour mes enfants, et si je ne peux pas bien préparer ma retraite, moi qui n'ai pas de pension au-delà que celle du Régime de pensions du Canada, pourquoi prendre tant de risques? Il vaudrait mieux que je travaille pour quelqu'un d'autre, que j'ai des bénéfices comme une pension, un régime d'assurance santé et des vacances payées.

« J'espère que le caucus fédéral aura discuté des besoins des entrepreneurs comme moi, lors de ses rencontres à Kelowna, du 5 au 7 septembre. Je sais que je ne suis pas seul à être frustré. D'ici la fin des consultations sur les mesures proposées, le 2 octobre, j'espère que les PME du pays auront communiqué très clairement leur mécontentement. »

(1) Extrait du communiqué du ministère des Finances du 18 juillet dernier, *Aperçu : Consultations sur la planification fiscale au moyen de sociétés privées.*

COURSE À LA CHEFFERIE NPD

Wab Kinew : motivation et conviction

Le Nouveau parti démocratique (NPD) du Manitoba élira son prochain chef le 16 septembre 2017. Les deux candidats, Steve Ashton et Wab Kinew, ont des vécus diamétralement opposés. De récentes révélations sur des inculpations suspendues de Wab Kinew, notamment pour violence domestique, ont braqué les feux sur son passé.

Wab Kinew (35 ans) est musicien, écrivain et professeur en études autochtones, avec un passé coloré, député provincial de Fort Rouge depuis 2016. Steve Ashton (61 ans) est un ancien ministre provincial, qui est le député provincial de Thompson depuis l'année de naissance de son rival.

***La Liberté* s'est entretenue en français avec Wab Kinew pour parler de sa vision pour le Manitoba et de son passé. Steve Ashton n'a pas répondu aux demandes d'entrevue de *La Liberté*.**

Propos recueillis par
Gavin BOUTROY

Comment voyez-vous la communauté francophone du Manitoba?

WK : Quand je pense à la francophonie manitobaine, je pense à une communauté très diverse et possédant beaucoup d'énergie. On a des artistes, des personnes d'affaires, des politiciens, des bénévoles, on a des Franco-Manitobains nés ici, des nouveaux arrivants… Pour moi ça démontre que le travail que la communauté a fait dans le passé pour préserver la langue a fonctionné, et que les appuis qui ont été donnés pour mieux promouvoir la culture franco-manitobaine ont réussi à attirer des gens de partout au monde.

Dans cette époque de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada, la communauté franco-manitobaine est encore dans son processus de découverte de son identité métisse et autochtone.

Je crois avoir une certaine compréhension de la situation des Franco-Manitobains, car j'ai l'expérience de parler une langue minoritaire. J'ai été à l'école d'immersion française et appris à parler français à Saint-Boniface. En même temps, j'ai grandi dans une maison où l'on parlait Ojibwa, qui est une langue importante à mon identité de personne autochtone.

Cette expérience me donne la chance de comprendre comment les langues sont essentielles à l'identité, à la communauté, à la culture, et la vie de famille.

Est-ce que les compressions budgétaires du gouvernement Pallister vont affecter l'offre de services en français de la Province?

WK : Les coupures de Pallister dirigent la province dans la mauvaise direction. Dans le système d'éducation, toutes les divisions scolaires ont beaucoup de défis. Avec Pallister comme Premier ministre du Manitoba, je pense que ça va empirer la situation de l'éducation française et l'éducation d'immersion, très populaires en ce moment.

Et on voit des coupures à d'autres niveaux, comme dans le système de santé. On se demande si Pallister va protéger les services en français. Pour moi, c'est une question très importante car les francophones ont déjà mené cette bataille dans les années 1970 et 1980 contre Sterling Lyon et les autres. Et on sait que les droits des francophones sont protégés ici au Manitoba, ce sont des droits fondamentaux dans notre province.

Quelles mesures précises pensez-vous qu'il faut prendre pour assurer l'avenir du français au Manitoba?



photo : Gavin Boutroy

Wab Kinew, candidat à la chefferie du NPD Manitoba.

WK : En matière d'éducation, on a besoin d'une autre école secondaire française à Winnipeg. J'ai parlé à beaucoup de parents francophones d'élèves du niveau primaire à Winnipeg. Ils disent qu'il n'y a pas assez d'espace dans les écoles françaises. Quand cette génération atteindra le niveau secondaire, ça deviendra encore pire.

Au niveau postsecondaire, je pense que l'Université de Saint-Boniface a une position importante dans notre communauté manitobaine. Je l'encouragerai à travailler encore plus dans la communauté et d'être le lieu de rassemblement d'un réseau de tous les francophones et de ceux qui veulent s'impliquer avec la communauté franco-manitobaine.

Dans le système de santé, de justice, de services aux femmes, on doit protéger les services en français. Avec le lien entre le service aux familles de la Province, et le programme de travail social à l'Université de Saint-Boniface, qui fait un travail très important, on doit leur donner notre appui.

Vous avez un bagage atypique pour un politicien…

WK : Quand j'étais jeune, j'ai vécu dans une Première Nation, et puis j'ai déménagé en ville. J'étais un jeune homme avec un problème de colère, qui luttait contre des dépendances. J'ai travaillé fort, et avec de l'éducation, l'appui de ma famille, des conversations difficiles avec moi-même, j'ai fait des changements positifs au niveau personnel.

Je suis dans une position unique, pour travailler avec d'autres jeunes hommes et femmes qui sont en train de lutter contre leurs défis. Je peux leur dire : *J'étais où vous êtes maintenant, et si vous travaillez fort, si vous avez du respect, vous pouvez avoir une deuxième chance dans la vie.*

Si on veut une société meilleure avec moins de problèmes sociaux, de crime, d'ignorance, qui doit changer? Ce sont des personnes comme celle que j'étais qui doivent changer. C'est du travail que j'ai fait avec des étudiants, des jeunes pris en charge par le gouvernement, dans Macdonald Youth Services et d'autres institutions. J'ai eu du succès sur ces questions-là, et c'est une de mes motivations pour être politicien.

Hydro Manitoba est un dossier provincial d'envergure en ce moment. Comment réconcilier les communautés affectées par les développements de Hydro Manitoba et les impératifs économiques de la province?

WK : La province a besoin de l'énergie renouvelable, et du développement économique de Hydro. Cela crée de l'emploi, et en même temps répond au changement climatique. Si nous avons des opportunités d'utiliser Hydro pour répondre à ces deux défis, il faut en même temps tenir compte des communautés autochtones, des communautés affectées partout. Nous avons besoin d'une approche qui est dirigée par la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones*. Ce document dit que l'on doit respecter le droit des communautés à autoriser les projets avant qu'ils ne commencent.

Pour moi on travaillerait pour gagner l'appui et la permission, avant de construire des grands projets. Je pense qu'il est aussi important de regarder aux autres sources d'énergie comme l'énergie solaire ou éolienne.

LES INFIRMIÈRES SE MOBILISENT CONTRE LA RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ

Coupes budgétaires : Frustration et confusion chez les infirmières

Pour Sandi Mowat, présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Manitoba (SIM), il y a trop de questions sans réponses de la part du gouvernement et de l'Office régional de santé de Winnipeg (ORSW) au sujet de la réforme de l'accès aux soins dans les hôpitaux de la ville. Inquiètes quant à l'avenir de leurs emplois et la qualité des soins procurés, les infirmières manifestent leur désaccord.





photo : Valentin Cueff

Pour Sandi Mowat, présidente du Syndicat des infirmiers et infirmières du Manitoba, la réforme de l'accès aux soins à Winnipeg vise davantage à faire des économies qu'optimiser les services de soins.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Vous étiez l'un des premiers syndicats à manifester votre désaccord avec les changements annoncés par le gouvernement, en avril 2017. Qu'avez-vous vu dans cette réforme?

Sandi Mowat : « Plusieurs hôpitaux vont devoir revoir entièrement la façon dont ils gèrent leurs affaires, et je ne sais pas si les gens mesurent pleinement l'impact de ces changements. Je pense qu'on s'est beaucoup focalisé sur les fermetures et réaménagements des services d'urgence et de soins d'urgence. Tout cela est évidemment très important. Mais avec ça vient aussi la fermeture d'unités de soins intensifs et de salles d'opérations dans certains hôpitaux. Par exemple, si l'hôpital Seven Oaks ferme une salle d'opération, il y aura plus d'attente pour des opérations ailleurs. Et encore beaucoup de questions n'ont pas été répondues. »

Quelles conséquences a eu cette annonce pour les infirmières dans leur travail?

S. M. : « Ce qui résulte des changements qui ont déjà eu lieu, ou qui ont commencé, c'est qu'il y a beaucoup de confusion chez les infirmières. Leur principale inquiétude est la perte de leur emploi. Dans le cas de l'hôpital Victoria, il est probable que des infirmières seront licenciées. On continue d'entendre que toutes les infirmières de l'ORSW garderont des emplois dans l'ORSW, mais rien n'est assuré. Les infirmières sont spécialisées dans des secteurs précis, qu'elles ont choisis. Aujourd'hui elles vont devoir se déplacer dans des établissements qu'elles ne connaissent pas. »

Que répond le gouvernement à ces inquiétudes?

S. M. : « Ce qui est étonnant, c'est qu'au début, le gouvernement parlait d'amélioration du système de soins, mais ils ont en quelque sorte changé leur message depuis, et parlent davantage de coupures budgétaires maintenant.

Ils mentionnent le nombre d'urgences et du temps d'attente dans d'autres villes. Nous savions tous qu'il y a un problème de temps d'attente. Mais nous n'avons pas identifié les causes de ce problème. Maintenant, ils veulent centraliser les urgences dans trois endroits. Ça peut marcher, mais je ne vois pas comment ça va régler les temps d'attente. Ils ne font que déplacer des gens. »

Avez-vous été consultée lors de l'élaboration du rapport de David Peachey, qui a donné des recommandations au gouvernement pour cette réforme?

S. M. : « Nous devons être clairs là-dessus : David Peachey est venu au syndicat et s'est présenté au conseil d'administration. Il souhaitait entendre ce que les infirmières en première ligne avaient à dire. Pour ma part, je siégeais au comité consultatif, comme tous les chefs de syndicats.

Le groupe de David Peachey a fait le tour des centres de soin du Manitoba. Mais je n'ai pas trouvé d'infirmières en première ligne qui leur aurait parlé. Leur tournée visait principalement à comprendre la gestion des établissements.

Il a été dit que les chefs de syndicats siégeaient à un comité consultatif. Et c'est vrai. Mais on ne nous a pas demandé notre opinion sur les recommandations qui ont ensuite été faites au gouvernement. Personne ne m'a demandé : "*êtes vous d'accord avec ça?*". On a appris certaines de ces recommandations à la toute fin du processus et beaucoup sont venues comme une surprise. »

Beaucoup de personnes ont l'impression que le gouvernement n'était pas lui-même préparé à ce dans quoi il s'embarquait...

S. M. : « Je pense qu'ils sont conseillés par l'ORSW et le rapport de David Peachey. Mais je ne suis pas sûre à 100 % qu'ils comprennent l'impact de ces changements. J'étais tout dernièrement à l'hôpital Seven Oaks. Si un patient arrive et fait une attaque cardiaque, les infirmières devront toujours s'occuper de ce patient. Mais il devra être stabilisé et transféré. Combien de transferts devra-t-on faire avec ces changements?

Lorsque Misericordia a été transformé en service de soins d'urgence il y a déjà eu un problème d'augmentation des transferts. Après plusieurs années, les gens ont compris ce que soins d'urgence (*urgent care*, et non pas *emergency*, ndlr) signifiait.

Justement, comment les patients sauront-ils où aller?

S. M. : « Les patients seront redirigés, et l'ORSW prépare une campagne de publicités pour sensibiliser les gens. Mais c'est difficile d'éduquer le public sur l'endroit où ils doivent aller pour recevoir des soins adaptés.

Prenons l'exemple des urgences de Concordia, qui vont fermer et ne seront pas remplacées. Il y a beaucoup de gens qui vivent dans cette zone. Où iront-ils pour leurs soins? À l'Hôpital Saint-Boniface, ou au Centre des sciences de la santé? Les salles d'urgence seront probablement bondées là-bas.

Vous avez lancé une campagne de communication pour sensibiliser le public aux conséquences de cette réforme : *Put patients first*. Pouvez-vous nous en dire plus?

S. M. : On voulait développer un outil qui permettrait au public de montrer son désaccord. On a donc développé ce site internet, *putpatientsfirst.ca*, où les gens peuvent déjà signer une pétition et envoyer une lettre au ministre de la Santé. En plus du site, nous ferons aussi une campagne de pétition sur papier, dans les rues, en septembre.

On doit aussi être conscient du fait que nous parlons beaucoup de Winnipeg, mais on ne sait pas quel sera l'impact de la réforme en dehors de la ville. Nous avons beaucoup d'infirmières inquiètes à l'idée que des fermetures similaires aient lieu en campagne. Je n'ai reçu aucune réponse sur cette éventualité.

Nous porterons cette pétition au gouvernement en octobre. Notre espoir est qu'au moins quelqu'un verra le mécontentement de beaucoup de gens dans la province sur la façon dont le système de santé est réformé.

LE CENTRE FLAVIE-LAURENT SUBIT DES COUPES BUDGÉTAIRES

« Il a fallu reprendre notre souffle »

En majorité financé par les deniers provinciaux, le Centre Flavie-Laurent voit le montant de ses aides baisser de 50 000 $. Une décision communiquée en juin par le ministère des Familles du Manitoba, qui indique « devoir faire face à d'importants défis financiers. » Responsables, employés et bénévoles s'interrogent sur un choix qui pour eux, est lourd de sens.



Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca



photo : Léo Gautret

Le directeur général du centre Flavie-Laurent, Gilbert Vielfaure s'inquiète de voir l'enveloppe provinciale s'amenuiser, à l'heure où l'organisme n'a jamais été aussi en demande. Heureusement, il peut compter sur l'aide précieuse de 80 bénévoles comme Marcel Lambert (au centre) et Patricia Clément-Masse (à droite).

Mercredi 30 août au 450 boulevard Provencher. Ce matin, le Centre Flavie-Laurent est de nouveau pris d'assaut. Venus des quatre coins de Winnipeg, tickets à la main, chacun s'en va dénicher le meuble, la veste, le matelas, qui viendra combler son dénuement quotidien. Denise Dupuis, bénévole six jours par semaine au centre de dons témoigne. « Depuis lundi il y a beaucoup plus de monde. Moi j'arrive ici vers 5 h 30 – 6 h et à cette heure il y avait déjà dix voitures garées lundi. Aujourd'hui il y en avait huit. Il y a même des gens qui attendent à la porte dès 4 h 15 du matin. »

Avec huit employés et 80 bénévoles dans ses rangs, l'organisme de bienfaisance tente chaque jour de répondre aux besoins grandissants de personnes dans le besoin. Denise Dupuis précise « On est dans ces locaux depuis 2012. On a triplé de grandeur par rapport à la rue Marion, mais aujourd'hui on manque de place ».

Pour faire face à cet afflux connexe de dons et de demandes, le centre s'appuie essentiellement sur le financement public, nécessaire pour le paiement des employés. 439 000 $, c'est le budget annuel présenté par le Centre Flavie-Laurent en 2016, incluant 137 000 $ de financement de la Province, soit 31 % du budget total. Un montant auquel le gouvernement conservateur du Manitoba a décidé de soustraire 50 000 $ en juin dernier, soit plus du tiers de l'enveloppe initiale. Directeur général de l'organisme depuis sa création en 2005, Gilbert Vielfaure s'alarme. « Quand nous avons reçu la lettre du ministère, il a fallu reprendre notre souffle. C'est 11 % de notre budget total en moins. On pense qu'il y a eu un manque d'information auprès du ministère par rapport à l'importance de notre organisme. »

Depuis 2015, près de 30 000 familles se sont enregistrées au Centre Flavie-Laurent, 150 à 200 par mois, 7 000 rien que pour 2016. Ces deux dernières années, 5 000 chaises, divans et 4 600 matelas ont été gratuitement distribués, tandis que 9 000 sacs de vêtements avaient trouvé preneur l'année passée.

« De notre point de vue, on fait épargner de l'argent au Manitoba. Car ce que l'on donne gratuitement, c'est ça en moins que la Province a besoin de donner aux personnes qui sont dans le besoin. L'aspect écologique est aussi important puisqu'on permet aussi à la ville de recycler des objets qui sans nous iraient au dépotoir. » Une remarque parmi d'autres qui a pu être entendue mercredi 30 août par des représentants du ministère des Familles en charge du dossier, dont Jennifer Rattray, sous-ministre adjointe du ministre des Familles, Scott Fielding. Gilbert Vielfaure en tire les conclusions. « Pour la Province, le Centre Flavie-Laurent fait partie des organismes de charité qui pouvaient assumer ces coupures budgétaires. »

Contacté par *La Liberté*, le ministère des Familles a décliné toute proposition d'entretien téléphonique, formulant sa réponse par courriel. Pour le gouvernement du Manitoba, ce choix apparaît nécessaire pour « faire face à d'importants défis financiers et à la hausse des coûts de certains avantages et services, incluant l'aide sociale. » La priorité étant mise sur le « financement des prestations et des services essentiels de base, afin de continuer à offrir des mesures de soutien du revenu, essentielles aux Manitobains vulnérables à faible revenu. » Par ailleurs, le ministère des Familles confirme la nouvelle enveloppe annuelle de 86 700 $ qui sera allouée à l'organisme de bienfaisance, et rétroactive au 1er avril dernier.

Pour Gilbert Vielfaure, si la décision venait à se confirmer définitivement, cela engendrerait une réduction des services du Centre Flavie-Laurent. « 76 % de notre budget est consacré aux salaires, donc cela devrait forcément engendrer une restructuration. » Cette réduction pourrait affecter le service de transport proposé par l'organisme, propriétaire de quatre camionnettes utilisées pour les collectes et les livraisons de dons. « C'est probablement bon de se serrer la ceinture, mais là on parle de valeur humaine. On attend encore la réaction du ministre et suite à ça on verra ce qu'on pourra faire pour améliorer la situation. »

« C'est honteux »

Dominique Arbez est une professeure en éducation de la jeune enfance à l'Université de Saint-Boniface, et membre du collectif ***Oui aux communautés, non aux coupures***. Elle qualifie les coupures budgétaires au Centre Flavie-Laurent de « coup bas ».

« Ce collectif existe parce que les organismes ciblés par les coupures du gouvernement Pallister sont les organismes les plus vulnérables, des organismes à but non-lucratif caritatifs qui dépendent souvent d'allocations de fonds de la Province. On pénalise des organismes pour leur humanité.

« Il n'y a pas de baisse de la demande pour ces services, il y a des milliers de personnes dans le besoin pour diverses raisons, des familles monoparentales, des réfugiés, des personnes au chômage… Il est important de souligner le rôle du Centre Flavie-Laurent dans la communauté. Ils aident des gens dans le besoin, mais ont aussi une vocation écologique, de réutiliser des meubles, par exemple, qui se retrouveraient normalement au dépotoir.

« Dans le cadre de mes études, je me suis penché sur l'impact de la pauvreté sur les enfants, et l'écart grandissant entre riches et pauvres. Le Manitoba a un taux de pauvreté très élevé chez les enfants, c'est honteux. Lorsqu'on parle d'enfants pauvres, on parle de familles pauvres évidemment. Ces enfants dépendent de leurs parents. La pauvreté a un impact au niveau de la santé et de la scolarité des enfants. Ainsi, l'investissement dans un organisme comme le Centre Flavie-Laurent, fait économiser des coûts à la Province au niveau de l'éducation et de la santé. »

G. B.



DEUX USINES PRÊTES À SORTIR DE TERRE À SAINT-LAURENT

RETROUVEZ NOTRE VIDÉO SUR LA-LIBERTE.CA

Un avenir doré pour la carpe

Grâce à l'assouplissement de la législation sur la pêche, qui sera en vigueur au 1er décembre prochain, deux projets d'usines sont en préparation sur les rives de Saint-Laurent. Pour Allan Gaudry, président de l'Association des pêcheurs commerciaux du lac Manitoba, ces projets portent en eux de nouveaux espoirs pour l'industrie.



Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Et si la carpe était l'avenir de la pêche à Saint-Laurent? Ce poisson de vase, que l'on associe plus facilement à la décoration des bassins d'agrément qu'à la gastronomie raffinée, pourrait en effet se révéler une jolie source de revenus complémentaires pour les pêcheurs du lac Manitoba.

Allan Gaudry, président des pêcheurs commerciaux du lac, a pris conscience de cela il y a déjà quatre ans lorsqu'il s'est lancé dans cette activité avec quatre autres pêcheurs de Saint-Laurent.

Ou plutôt, relancé : « C'est mon père, dans les années 1970, qui avait commencé la pêche à la carpe. C'était une expérience, car la carpe représentait une vraie nuisance dans le lac à l'époque. Mais il a rapidement arrêté, faute de marché. »

Seulement voilà : confronté à une baisse d'activité qui a vu passer le nombre de pêcheurs à Saint-Laurent d'une centaine dans les années 1980 à une vingtaine, et pas tous actifs, en 2017, Allan Gaudry s'est donc à nouveau intéressé à la carpe.

« La saison de la pêche commerciale pour le doré, la perche et le brochet va de novembre à mars. Mais en attendant l'installation d'une usine de traitement de poissons, dont la construction a été annoncée puis suspendue au cours des dernières années, il a bien fallu trouver autre chose. La carpe sauvage, qui abonde en mai et juin au lac Manitoba, permet d'ouvrir de nouveaux marchés hors saison. »

Allan Gaudry a donc cherché des débouchés pour les carpes locales. « Je me suis rapproché des pêcheurs de homard de la côte Est, qui étaient intéressés par les têtes des carpes pour servir d'appât. Puis, on a trouvé un marché à Montréal pour les œufs, qui deviennent du caviar. Pour le reste de la chair, on s'est tourné vers Israël. Petit à petit, au cours des quatre dernières années, le marché s'est développé. »

À croire que cette attitude proactive a fini par payer. Car depuis quelques mois, ce n'est plus un, mais bien deux projets d'usine de traitement de poisson qui ont obtenu leur feu vert à Saint-Laurent. « Le projet estimé à près de 200 millions $ porté par Community Development First (voir encadré) est enfin entré dans une phase concrète, se réjouit Allan Gaudry. Et au printemps, nous avons été approchés par les porteurs d'un second projet, plus petit, concernant uniquement le brochet et la carpe à destination du marché chinois : Wildnorth Fishery Ltd. »



photo : Valentin Cueff

Allan Gaudry, le président de l'Association des pêcheurs commerciaux du lac Manitoba, se réjouit du regain d'intérêt des investisseurs privés pour l'industrie locale.

Il n'y a pas vraiment de hasard à cela. Car si les investisseurs privés se sont depuis longtemps intéressés à la ressource du lac Manitoba, leurs démarches se heurtaient jusqu'à présent à un obstacle de taille : le monopole de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce (OCPED). Or, dans le cadre de la dérèglementation de l'industrie au Manitoba qui doit entrer en vigueur au 1er décembre prochain, les pêcheurs ont désormais la possibilité de choisir à qui vendre le fruit de leur travail.

Une occasion qu'Eva Luk, à la tête de Wildnorth Fishery Ltd, attendait avec impatience pour se lancer en affaires : « Cela fait déjà une dizaine d'années que je parle avec les pêcheurs du lac Manitoba, explique celle qui a été avocate à Winnipeg pendant 18 ans avant de se choisir un nouveau cap. Il y a quelques années j'avais même un investisseur chinois qui voulait mener des études de faisabilité. Mais à chaque fois, l'OCPED s'y opposait. »

Pour Eva Luk, la Chine est une mine d'or pour les pêcheurs du Manitoba. « C'est un marché de 1,3 milliard d'habitants, avec une demande croissante de poisson qui ne peut être satisfaite par la production locale. Il suffit de vendre à 1% de la population pour être bénéficiaire, et les acheteurs que nous avons déjà sur place sont très intéressés par le poisson à chair blanche du Manitoba. L'investisseur privé est prêt, les acheteurs aussi, il ne nous reste plus qu'à obtenir l'autorisation de la Province pour acheter le poisson et celle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour l'exportation. Pour être enfin opérationnels en décembre. »

Reste que la multiplication des projets autour de Saint-Laurent inquiète certains riverains. Épuisement de la ressource, traitement des déchets, des eaux usées... Eva Luk se veut rassurante. « Notre usine est en réalité un simple entrepôt de 900 m² où les poissons, entiers, seront rincés, congelés, emballés et expédiés par la route jusqu'à Vancouver, avant de prendre la mer vers la Chine. Nous savons à quel point ces poissons sauvages ont de la valeur, et il nous revient à tous de gérer cette ressource avec beaucoup de responsabilité. »

Un discours qui sonne comme la promesse d'un avenir meilleur pour les pêcheurs du lac Manitoba, prêts à se lancer dans le grand bain du commerce international.

Community Development First embaucherait 300 personnes

Terry Szydlik est le directeur adjoint de Community Development First (CDF), la société qui prévoit de construire, au printemps 2018, une usine de transformation de poisson à Saint-Laurent.

Ce projet à 188 millions $, financé par des investisseurs privés, serait né d'une rencontre entre Carolina Buquing, directrice administrative et financière de la compagnie, et les pêcheurs de Saint-Laurent.

« Les pêcheurs estiment à 100 millions de livres (4 536 tonnes) la quantité de poissons qu'ils pêchent chaque année », explique Terry Szydlik. « Sur ces 100 millions, l'OCPED récupérait 30 millions de "bons" poissons, et 70 millions de "mauvais" poissons étaient jetés. » Ces derniers, appelés *rough fish*, sont les espèces a priori non-commercialisables. La carpe en fait partie.

CDF a discuté pendant plusieurs années avec les pêcheurs et compris qu'un marché existait pour ces poissons.

« Nous connaissons aujourd'hui un distributeur qui paie 77 cents la livre pour un poisson entier. Alors, si on a un million de livres, cela fait 770 000 $. »

Avec la nouvelle législation sur la pêche, leur projet d'usine de traitement peut enfin voir le jour. « Il y a une opportunité. Nous pouvons faire des affaires et augmenter les revenus des pêcheurs, ce qui à terme va augmenter la qualité de vie pour leurs familles et permettre le développement de nouvelles structures autour du lac. Cela profitera à toute la région. »

Avec le feu vert de la Municipalité rurale de Saint-Laurent et les différentes réunions d'information pour le public, Terry Szydlik estime que le projet est soutenu tant par les institutions que par les villageois.

Une fois l'usine à son plein potentiel, ce qui arrivera d'ici quatre ans, elle devrait employer 300 personnes à temps plein ou équivalent de temps plein.

Terry Szydlik ajoute que rien, dans les poissons pêchés, ne sera jeté. « Il y a un nouveau marché pour la peau des poissons, utilisée pour les victimes de brûlures. Ensuite, ce que on n'utilise pas est broyé et fondu, pour obtenir une poudre de protéine utilisée, entre autres, pour la nourriture pour animaux. »

V. C.

LES RETOMBÉES DE LA FRAUDE FISCALE À STE. BERNADETTE

Une communauté toujours sous le choc

Leo McCaughan a détourné près de 407 000 $ à la paroisse Ste. Bernadette entre 2009 et 2014, et pourrait écoper d'une peine de prison de 30 mois. Et bien qu'il se soit déclaré coupable, la fraude et les allégations qu'il a lancées au sujet de l'ancien curé de la paroisse, Fred Olds, bouleversent les paroissiens.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Leo McCaughan, l'ancien responsable des finances à la paroisse Ste. Bernadette, a comparu en Cour provinciale le 29 août.

Les avocats de la Couronne préconisent une peine de deux ans et demi. La défense, pour sa part, estime que le coupable devrait subir une peine avec sursis, étant donné qu'il aurait été manipulé par Fred Olds, l'ancien curé de la paroisse.

Leo McCaughan allègue que dans sa vingtaine, il aurait eu une expérience sexuelle avec le prêtre. Aujourd'hui dans sa quarantaine, McCaughan estime que sa colère mal contenue a fait en sorte qu'il a commis ces actes de fraude fiscale.

On se rappellera que McCaughan avait pris de l'argent de la quête à près de 70 reprises. Il a également falsifié 113 chèques pour une montant total de 228 000 $ et détourné 111 000 $ du fonds de rénovation de la paroisse.

Richard Fréchette, l'économe de l'Archidiocèse de Saint-Boniface, note que 356 288 $ ont déjà été récupérés : « Nous allons aussi recevoir une indemnité, au titre d'une police d'assurance, qui pourrait atteindre 60 000 $. Bref, l'argent détourné est recouvert en totalité. »

Richard Fréchette ajoute que « si Leo McCaughan est coupable, l'Archidiocèse cherche cependant à être un instrument de compassion. Dès que Leo a été arrêté par la police, il a coopéré pleinement avec le processus judiciaire. Il était prêt à remettre tout l'argent volé de l'Église, une preuve de contrition et d'un désir de réparation. »



photo : Daniel Bahuaud

Phil Daley : « Leo McCaughan a commis des crimes. La justice exige qu'on s'en remette au jugement de la Cour provinciale. Mais on peut faire preuve de compassion. J'ai écrit une lettre à la Cour provinciale, exhortant le juge d'être miséricordieux en déterminant la sentence appropriée. »

Par ailleurs, l'Archidiocèse paie présentement les frais d'un thérapeute pour Leo McCaughan. « Nous ne souhaitons aucun mal à Leo McCaughan. Nous appuierons, bien sûr, la peine que lui accordera le juge Fred Sandhu, quand il tranchera la question, parce que Leo a commis un crime. Mais nous voulons l'aider à se rétablir émotionnellement et retrouver la paix. »

Quant aux allégations lancées contre l'abbé Fred Olds par Leo McCaughan, Richard Fréchette refuse de commenter. Sauf pour noter que « certaines allégations contre Fred Olds nous avaient été précédemment présentées en juillet 2016 ».

« Ces allégations n'impliquent aucun mineur, mais sont suffisamment sérieuses que le 27 octobre 2016, après avoir entamé une investigation, l'Archidiocèse, conformément au droit canonique et au *Protocole diocésain pour la protection des enfants, des jeunes et des adultes vulnérables* (1) a temporairement mis Fred Olds en congé administratif de son office de curée de la paroisse St. Timothy, à Saint-Vital. Il ne peut pas exercer un ministère public dans l'archidiocèse. Ces actions ont été prises en attente de l'examen et d'un plan d'action que proposera le Saint-Siège (ndlr le Vatican). »

Phil Daley, le curé actuel de la paroisse Ste. Bernadette, dit pour sa part devoir transiger avec « une situation des plus délicates ».

« Nous avons des paroissiens en colère contre Leo McCaughan. Et d'autres qui veulent compatir. D'autres ne savent pas comment réagir. À cela, il y a les allégations contre Fred Olds. On comprend que la communauté soit toujours sous le choc.

« J'ai dû moi-même composer, en tant que prêtre, avec les allégations contre Fred Olds. Qu'elles soient vraies ou pas, chez certains, elles portent atteinte à la confiance qu'on peut avoir en son curé.

« Je me compte donc parmi les blessés de Ste. Bernadette. En tant que pasteur, c'est le plus grand défi de ma vie religieuse. J'essaie de le relever en mettant l'accent sur l'importance d'éviter l'aigreur et l'amertume. Je me rappelle, et je le rappelle aux paroissiens, qu'on peut juger du comportement d'une personne, mais jamais sur sa valeur en tant que personne. C'est comme ça qu'on obtient une perspective saine de la situation.

« Ajoutons que le père de Leo est paroissien. Cet homme était si bouleversé qu'il a quitté la paroisse dès que son fils a été arrêté. Au bout de quelques mois, il est revenu. À son avis, Ste. Bernadette, c'est son chez-lui. Et il a raison. Je suis tellement heureux qu'il ait choisi de vivre chez nous, même s'il devait surmonter sa douleur. Son courage et son désir de guérir dans notre communauté peuvent servir d'exemple à tous les paroissiens. »

(1) On peut consulter le protocole au www.archsaintboniface.ca/main.php?p=536

UNE COLLECTION UNIQUE DE REGISTRES DE MARIAGES AU CENTRE DU PATRIMOINE

La généalogie, au féminin

La Société historique de Saint-Boniface vient d'acquérir la collection Drouin, une série imposante de 60 volumes contenant une liste de mariages tirée des registres de paroisses du Québec.

Un outil indispensable pour les férus de généalogie, puisque dans cette collection les unions sont répertoriées à partir des noms des mariées.



photo : Daniel Bahuaud

Janet LaFrance et Gilles Lesage consultent un tome de la collection Drouin, qui répertorie les mariages à partir des noms des épouses.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Janet LaFrance, la généalogiste du Centre du patrimoine, l'acquisition de la collection féminine Drouin représente un véritable coup de circuit pour la Société historique de Saint-Boniface (SHSB).

« Nous avons les tomes masculins de la collection Drouin depuis les années 1990. L'obtention de la liste féminine permet de pousser les recherches encore plus loin.

« C'est que parfois, en faisant des recherches généalogiques, il arrive qu'on se butte à une information incomplète. Admettons qu'on souhaite retracer son arbre généalogique jusqu'au 18e siècle, en cherchant dans le répertoire masculin des mariages. Voilà que soudain, au 19e siècle, on découvre que le registre est incomplet. Le nom de la mariée est absent ou mal épelé. Il se peut aussi tout simplement que le registre soit difficile à lire. »

Résultat : impossible d'avancer plus loin.

Janet LaFrance note cependant que « si on a accès au répertoire féminin, il est possible de reprendre le fil de ses recherches, de sortir de l'impasse et d'ajouter des générations à son arbre généalogique. »

Surtout que les tomes masculins et féminins de la collection Drouin contiennent les registres de 1760 à 1935.

La collection féminine Drouin, et d'autres livres utiles aux historiens et généalogistes, tels que des historiques de paroisses et des généalogies de familles du Manitoba, ont été offerts à la SHSB à la fin de mai par la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface.

Gilles Lesage, le directeur général de la Société historique, explique : « La bibliothèque municipale avait obtenu ces livres vers la fin des années 1990. À l'époque, la recherche généalogique chez les Franco-Manitobains de descendance canadienne-française était particulièrement en vogue. C'est par ailleurs la raison pour laquelle la SHSB avait obtenu le répertoire masculin plus ou moins en même temps.

« Or avec les années, la collection de livres de la Bibliothèque municipale n'était plus consultée avec la même fréquence qu'auparavant. Aujourd'hui, peu de gens s'y rendent pour faire des recherches généalogiques. La Bibliothèque nous a donc offert sa collection. C'était logique. Désormais, ceux et celles qui veulent déterminer qui étaient leurs ancêtres pourront le faire à un seul endroit. »

Janet LaFrance précise que les deux collections Drouin « sont également utiles pour les Métis qui cherchent leur ascendance canadienne-française ». « On accueille une centaine de personnes par mois qui cherchent à retracer leurs origines métisses. La lignée francophone peut potentiellement être retracée dans ces volumes.

« De plus, le Centre du patrimoine est abonné à la collection Drouin en ligne, un répertoire qui contient aussi les naissances et les sépultures, de 1621 à 1968. Et en plus, on peut voir les documents originaux, qui ont été numérisés.

« Quand on ajoute ces ressources aux registres paroissiaux de l'Archidiocèse de Saint-Boniface et du Diocèse de Keewatin-The Pas, ainsi que nos fonds d'archives, c'est clair qu'on peut en apprendre beaucoup sur ses ancêtres. »

ÉCONOMIE

AMBIANCE ÉLECTRIQUE À LA BROQUERIE

Bientôt le verdict : pylônes ou pas

La Broquerie retient son souffle. À la mi-septembre, la Commission de protection de l'environnement du Manitoba doit livrer son rapport sur le trajet du projet de la ligne de transmission Manitoba-Minnesota, qui traverse la municipalité. La ferme centenaire des Fournier, la propriété des Bédard, et celle de 127 autres propriétaires entre Winnipeg et le Minnesota risquent d'être impactées par le projet.

Gavin BOUTROY
presse8@la-liberte.mb.ca

« Je suis né sur cette ferme en 1934, déclare Bernard Fournier. J'ai toujours demeuré ici et travaillé sur la ferme. Comme mon grand-père qui s'est installé ici en 1899, et mon père après lui. »

Quand à l'âge de 18 ans, en 1951, Bernard Fournier a repris la ferme de la famille, il avait 10 vaches et quatre chevaux. Il a maintenant 300 bêtes, qu'il nourrit avec l'avoine et le maïs qu'il fait pousser sur la ferme familiale. Ses trois fils, Alain, Rénald et Gilles travaillent avec lui sur la ferme. La ferme de quatrième génération jouit du statut de ferme centenaire, une distinction censée la protéger pour préserver son patrimoine.

En 2013, les propriétaires de terrains sur le trajet potentiel du projet de la ligne de transmission Manitoba-Minnesota ont été avertis. Les Fournier, comme environ 80 % des personnes concernées, ont affiché leur désaccord avec le trajet proposé.

En 2015, Manitoba Hydro a annoncé le trajet favorisé par la société de la Couronne. C'est celui qui traverse la ferme centenaire des Fournier, dans un champ à 150 mètres de la maison. Alain Fournier était consterné : « Aux audiences publiques à La Broquerie, ils n'avaient pas envoyé les gros chefs. Ils ont envoyé des marionnettes. On avait l'impression que c'était juste une formalité. Mais dans la foule, personne ne s'est déclaré en faveur du projet.

« Surtout qu'il y avait une autre option, il aurait pu passer à 5 milles à l'ouest sur des terres de la Couronne, ce sont des terres basses. Il n'y a que des chevreuils et des castors, et eux ils peuvent déménager.

« C'est facile pour Hydro de passer à travers notre champ, c'est nos parents qui l'ont défriché. Hydro peut le traverser en Cadillac s'ils le veulent. »

S'en sont suivies les consultations de la Commission de protection de l'environnement du Manitoba. Un groupe de personnes directement affectées par le trajet proposé, la coalition South-East Stakeholders Coalition, a embauché un avocat aux frais de Manitoba Hydro pour les représenter aux audiences.

Me Kevin Toyne a représenté la South-East Stakeholders Coalition pendant les cinq semaines d'audiences. Ses arguments tournaient autour de la « méthode erronée de sélection de trajet » de Hydro-Manitoba.

« Ce trajet a été éliminé, et remis sur la table à plusieurs reprises. Ce n'est pas du tout clair pour quelle raison ils ont procédé ainsi.

« L'un des arguments les plus choquants que l'on a entendu de Hydro-Manitoba touchait la ferme centenaire des Fournier. Ils avaient dit publiquement qu'aucune ferme centenaire ne serait affectée par la ligne. On a découvert que les documents que Hydro avait obtenus du Bureau des titres fonciers de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments, plaçaient la ferme des Fournier à plus de deux kilomètres de son emplacement réel. Lorsque j'ai présenté des preuves de l'emplacement réel de la ferme, ils ont déclaré qu'une ferme centenaire, c'était des bâtiments, et non la terre. J'ai dû faire témoigner un expert pour lui demander si une ferme comprenait aussi des terres. Il a dit oui, évidemment. »



photo : Gavin Boutroy

Monique et Albert Bédard sur leur propriété, qui risque d'être affectée par la ligne de transmission Manitoba-Minnesota de Hydro-Manitoba.

Si le trajet de la ligne de transmission est approuvé, la ferme Fournier se retrouvera avec six pylônes sur son terrain.

Monique Bédard et son mari Albert Bédard s'opposent eux-aussi au passage de la ligne de transmission sur leur terrain. Monique Bédard est la présidente de la South-East Stakeholders Coalition. Elle s'inquiète non seulement de la destruction du paysage, de l'augmentation de la circulation, mais aussi des effets potentiels sur la santé d'une ligne à haute tension à proximité de sa maison.

« C'est la peur de ne pas savoir à long terme les possibles effets secondaires. On serait exposé aux champs électromagnétiques 365 jours par année. »

Elle et son mari passeraient en voiture plusieurs fois par jour directement sous la ligne, qui serait à 160 mètres de sa maison. Si les experts convoqués par Hydro-Manitoba concluent qu'il n'y aucun risque de santé pour les personnes à proximité de la ligne, la peur ressentie par les Bédard est bien réelle, et le projet porte atteinte à leur tranquillité d'esprit.

La Division scolaire franco-manitobaine a également fait part de ses préoccupations à Hydro-Manitoba, car le trajet potentiel de la ligne de transmission passe à proximité de l'École Saint-Joachim. Elle a reçu les assurances d'Eric Robinson, ministre NPD responsable de Hydro-Manitoba à l'époque, que le projet ne posait aucun risque aux élèves.

Albert Bédard note que c'est le site de l'ancienne ferme familiale.

« Mes parents se sont installés là en 1949. En 2011, j'ai pris un an de congé du travail, et j'ai construit une maison à la même place. Il n'y a qu'un seul niveau au cas où on se retrouverait un jour en chaise roulante. Ce sera notre maison de retraite. On a emménagé en 2012, et en 2013, on a reçu la lettre de Hydro. »

Sur le site de Hydro-Manitoba, une photo aérienne du trajet ne comporte pas d'habitation où se trouve la maison des Bédard. Cela indique que Hydro-Manitoba travaille avec une carte qui date d'avant 2011, quand les travaux sur la maison des Bédard a commencé.

Hydro-Manitoba a décliné de commenter sur le trajet du projet de la ligne de transmission Manitoba-Minnesota avant que la Commission de protection de l'environnement du Manitoba ne livre son verdict sur le trajet.

Toutefois, Hydro-Manitoba a fourni certaines informations sur le projet. Les propriétaires affectés seraient compensés selon les politiques de la Province. La ligne de transmission de 500 kilovolts, sur 213 kilomètres, doit permettre d'importer et d'exporter de l'électricité aux États-Unis, au coût de 453,2 millions $.

Suite au verdict de la Commission de protection de l'environnement du Manitoba à la mi-septembre, le trajet potentiel sera également soumis à une évaluation par l'Office national de l'énergie.

À l'heure de passer sous presse, la Municipalité rurale de La Broquerie n'avait pas répondu à la demande d'entrevue de *La Liberté*.

LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA DIARRHÉE PORCINE

Des mesures draconiennes pour contrer un virus virulent

La diarrhée épidémique porcine (DEP) fait des ravages au Manitoba depuis précisement le 2 mai dernier. Dans le sud de la province, la production de 73 éleveurs a été affecté. Y compris l'entreprise HyLife de La Broquerie qui, depuis la mi-mai, a perdu 40 000 porcs en raison de cette maladie, dont 5 000 à la fin août.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Claude Vielfaure, le président de HyLife, estime que la DEP aura occasionné des dépenses supplémentaires de 3 à 4 millions $ pour son entreprise.

« C'est une maladie tenace, extrêmement infectieuse qui a causé la mort de plusieurs millions de cochons aux États-Unis depuis qu'elle a été dépistée en mai 2013. Le grand défi est que le virus est très difficile à contenir à un seul endroit. Parfois, le vent transmet la maladie d'une porcherie à une autre. Et parce que les cochons sont transportés par camion d'un endroit à l'autre, il arrive qu'on puisse, par inadvertance, infecter un nouvel endroit. Surtout quand on transporte des porcs infectés qui n'ont pas commencé à présenter des symptômes. »

L'entrepreneur souligne que HyLife suit toute une gamme de protocoles de biosécurité pour réduire la transmission de la DEP.


photo : Daniel Bahuaud

Claude Vielfaure, le président de HyLife : « Nous lavons et désinfectons constamment nos camions. Mais la diarrhée porcine est tenace, et hautement infectieuse. »

« Nos employés se douchent en entrant et en sortant des porcheries. Nos camions sont lavés constamment. Malgré ces précautions, il arrive que certaines porcheries soient infectées. Pour éviter de répandre encore plus la DEP, on met la porcherie en quarantaine. Ce qui nous a obligé à acheter beaucoup plus d'équipement. Parce que les camions et les autres machines qui ont transporté les animaux ou ont été en contact avec les cochons infectés ne sont pas utilisés dans les autres porcheries. La maladie est tellement contagieuse qu'on n'oserait pas faire autrement, même si toutes nos machines sont lavées et désinfectées.

« Ce qui est frustrant, c'est que la DEP peut même être transmise dans la moulée qu'on donne aux cochons. Il faut toujours être vigilants. »

Surtout lors des 14 premiers jours d'infection, puisque la DEP est à son plus contagieux lors de cette période. Au bout de 21 jours, le virus meurt.

« Si on n'a pas eu de nouveaux cas dans une porcherie, au bout de trois semaines on lave et on désinfecte le tout. Et on effectue des tests pour déterminer la présence du virus. Évidemment, tout cela demande plus de main d'œuvre. »

Une fois présente sur une ferme, la maladie peut faucher la totalité des porcelets âgés de trois à cinq semaines. Des pertes qui peuvent affecter la confiance des clients de HyLife.

Claude Vielfaure : « Nos clients japonais nous ont demandé si on allait pouvoir remplir toutes leurs commandes. On a été obligés d'acheter des cochons ailleurs dans l'Ouest canadien pour compenser nos pertes. Ces animaux, qui n'ont pas été infectés, sont abattus au Manitoba. La viande est ensuite transformée et livrée en Asie. »

La DEP ne pose aucun danger pour les humains et n'affecte pas la salubrité de la viande d'un animal infecté qui a survécu. Il n'empêche que les animaux morts ne peuvent pas être vendus pour fins de consommation humaine.

« Pour ne pas répandre la maladie, les carcasses sont recyclées à Winnipeg par l'entreprise Rothsay, qui utilise les sous-produits d'animaux pour fabriquer, entre autres, du biodiésel. Nous ne sommes pas compensés par nos assureurs pour les animaux morts de la DEP. »

Chaque année, HyLife élève 1,9 million de cochons dans le Sud-Est manitobain.

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES

À VENDRE

UNE MAISON UNIFAMILIALE de 4 chambres à coucher au cœur de Saint-Boniface avec grande cuisine, salle à dîner, salon, salle de jeux, 1,5 salle de bain. À proximité du Parc Provencher, 5 centres préscolaires, 5 écoles, jardin communautaire, 5 minutes de l'USB. Travaux d'électricité, plomberie (2016); fournaise, chauffe-eau et air climatisé (octobre 2016), isolant (2015) peinture intérieure (2017). Prix demandé : 289 900 $. Composez le 204-296-0292. **389-**

MAISON À VENDRE : 215, rue Aubert, 2 étages, 1 850 pi², 5 chambres à coucher (+2 au sous-sol), 3,5 salles de toilette. 549 900 $. Pour de plus amples renseignements ou un rendez-vous, contactez John au 204-470-4185. **390-**

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

La carrière et le style de vie que vous méritez!

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Concours AH-17-185
Poste bilingue • Permanent • Temps partiel • 0,50 ETP
Services de santé communautaire, Steinbach
Date de clôture: 19 septembre 2017

Sous la responsabilité du gestionnaire des services à la clientèle – Réadaptation, le(la) physiothérapeute travaillera de façon hautement autonome au sein de l'équipe de réadaptation multidisciplinaire régionale. Il(elle) participera à la planification, à la prestation et à l'évaluation des services de réadaptation, en utilisant une approche centrée sur le client et axée sur les objectifs, auprès d'enfants et d'adultes. Ces services comprennent l'évaluation, l'intervention directe, la consultation, l'éducation et la formation à l'intention du public, des parents et des soignants, et ce, dans divers contextes pouvant inclure les soins aigus, les soins ambulatoires, les soins à long terme, le domicile des clients, l'école et d'autres établissements communautaires.

Visitez www.southernhealth.ca pour les details et envoyez votre c.v. sous pli confidentiel à l'adresse suivante: humanresources@southernhealth.ca

Southern Health Santé Sud

Santé en français

Santé en français est à la recherche de candidats et candidates pour le poste suivant :

Coordonnateur ou coordonnatrice de la formation et des communications
Poste à temps plein

Responsabilités générales :

- coordonner le volet de formation linguistique et le volet d'évaluation des compétences linguistiques en travaillant avec différents partenaires, dont les offices régionaux de la santé du Manitoba, les agences de services sociaux et les établissements désignés bilingues;
- coordonner des ateliers de formation et élaborer de nouvelles initiatives;
- mettre en œuvre le plan de communication de *Santé en français* dont la gestion de la publicité et la promotion, les relations avec les médias;
- assurer une présence dynamique de *Santé en français* dans les médias sociaux;
- coordonner divers projets ponctuels;
- préparer et gérer un budget;
- rechercher et analyser la documentation en lien avec les fonctions;
- fournir un appui à la direction générale sur différents dossiers.

Compétences recherchées :

- diplôme universitaire ou une expérience connexe équivalente;
- minimum de cinq (5) ans d'expérience de travail en coordination de projets, en promotion d'activités et en relations publiques;
- capacité démarquée de planification et d'organisation;
- preuve d'autonomie dans l'élaboration et la mise en œuvre d'idées, de plans d'action et de stratégies;
- excellentes relations interpersonnelles;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- connaissance de la communauté francophone, du milieu de la santé et des services sociaux du Manitoba;
- compétences en informatique, incluant le progiciel Microsoft Office et les médias sociaux;
- une expérience de travail dans le secteur de la santé ou des services sociaux est un atout.

Salaire compétitif et avantages sociaux.

Les personnes intéressées peuvent postuler par écrit en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé accompagné d'une lettre de présentation **d'ici le 20 septembre 2017 à midi**, à l'attention de :

Mme Annie Bédard
Directrice générale
Santé en français
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3
abedard2@santeenfrancais.com

Nous vous remercions de votre intérêt et désirons vous aviser que nous n'entrerons en communication qu'avec les candidates ou les candidats sélectionnés pour une entrevue.



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Agent ou agente de probation
Régulier et à temps plein
Ministère : Justice, Services correctionnels communautaires et pour adolescents, Division de la sécurité communautaire
Lieu : Steinbach MB
Numéro de l'annonce : 33262
Date de clôture : le 18 septembre, 2017
Échelle de salaire : 48 115 $ - 76 163 $ par année

Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Nous tiendrons compte de la politique d'équité en matière d'emploi durant le processus de sélection du présent concours. Nous étudierons les candidatures de les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Qualités requises :

- Autorisation légale de travailler au Canada.
- Résultat satisfaisant aux vérifications de sécurité.
- Vérification satisfaisante du casier judiciaire.
- Vérification satisfaisante du registre des mauvais traitements infligés aux enfants et adultes.
- Capacité de travailler selon un horaire flexible.
- Possession d'un permis de conduire valide de classe 5 et accès à un véhicule personnel.
- Capacité de faire des déplacements.

Qualités essentielles :

- Éducation postsecondaire en sciences sociales avec expérience professionnelle qui y est directement liée. Une combinaison équivalente d'études, de formation et d'expérience pourrait être prise en considération.
- Connaissance de la culture et de l'histoire des Autochtones ainsi que des questions judiciaires qui les touchent.
- Capacité de travailler d'une manière culturellement adaptée.
- Expérience de la gestion des cas, soit pour les jeunes, soit pour les adultes.
- Expérience en travail autonome.
- Capacité à travailler en équipe.
- Bonnes compétences interpersonnelles.
- Bonnes aptitudes en communication orale en anglais.
- Bonnes aptitudes en communication écrite en anglais.
- Excellentes compétences en communication orale en français.
- Excellentes compétences en communication écrite en français.
- Expérience dans l'utilisation de Microsoft Office (Word, Excel et Outlook) ou de logiciels équivalents.

Qualités souhaitées :

- Expérience en réseautage communautaire.
- Compétences en évaluation et savoir planifier des interventions efficaces dans le contexte des services sociaux.
- Capacité de parler une langue autochtone.

Fonctions :

Préparation d'évaluations exhaustives (des risques et des besoins) pour les rapports aux tribunaux et la planification des cas. Développement et mise en œuvre des plans de gestion de cas. Counseling individuel, facilitation de programmes de groupe, liaison avec les représentants du système de justice criminelle, les établissements correctionnels et les ressources communautaires.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'annonce : 33262
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
330 avenue Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : 204 945-4394
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative au Registrariat

Responsabilités :

- Assurer le service auprès de la population étudiante, du corps professoral, du personnel et du public.
- Effectuer le suivi des dossiers étudiants.
- Maintenir le système de classement et les procédures d'archivage.
- Effectuer l'entrée de données pour l'admission et l'inscription des étudiantes et des étudiants.
- Offrir un appui dans divers dossiers tels que les bourses, les examens et les collations des grades.

Qualifications recherchées :

- Formation en gestion de bureau ou l'équivalent en expérience.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit.
- Aptitude à travailler avec des bases de données.
- Connaissance des applications Microsoft Office.
- Avoir un bon sens de l'organisation.
- Avoir de l'entregent et un esprit d'équipe.
- Pouvoir traiter avec un public varié.

Rémunération : selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le lundi 18 septembre 2017 à :
Athalie Arnal, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210, poste 401 Télécopieur : 204-237-3099
aarnal@ustboniface.ca ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

On Screen Manitoba | Media Production Industry Association | Association des professionnels de l'industrie audiovisuelle

Stage : Coordonnateur(trice) des services à l'industrie – communications et événements (bilingue)

Le/la coordonnateur(trice) des services à l'industrie – communications et événements sera responsable de la coordination et la réalisation des communications et des éléments logistiques de divers événements et activités, y compris des festivals de films, des conférences, des colloques et des initiatives de marketing.

Sous la direction de la directrice générale, **le/la coordonnateur(trice) des services à l'industrie – communications et événements** travaillera de façon collaborative avec le personnel d'On Screen Manitoba et avec divers partenaires afin de développer et de mettre en place des stratégies de communications et des plans événementiels pour plusieurs événements et festivals de films à Winnipeg.

Critères de sélection :

Les individus qui souhaitent faire une demande de stage doivent avoir entre 16 et 30 ans au moment de commencer le stage et être un(e) diplômé(e) récent(e) ayant obtenu un diplôme collégial ou universitaire au cours des 24 derniers mois précédant la date d'entrée en fonction.

Durée du stage :

Il s'agit d'un stage de six mois (avec potentiel de prolongement) débutant le 1er octobre 2017.

Veuillez envoyer votre CV et une lettre de présentation à Cali Ramsey au cali@onscreenmanitoba.com avant 17 h le mardi 12 septembre 2017.

On Screen Manitoba mène le développement d'une industrie de la production audiovisuelle dynamique, reconnue pour sa main-d'œuvre créative de calibre mondial et ses talents techniques. Nos membres travaillent dans tous les genres et formats (en anglais, français et langues autochtones) et ont accès aux meilleurs incitatifs de productions au Canada.

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Professeure régulière ou professeur régulier au programme **BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES** (peut mener à la permanence)

Description du poste :
La candidate ou le candidat choisi sera appelé, entre autres, à développer et poursuivre un programme de recherche, à enseigner des cours en salle de classe et au laboratoire.

Qualifications :

- Détentrice ou détenteur d'un doctorat en sciences infirmières ou dans une autre discipline pertinente (ou doctorante ou doctorant en voie d'obtention d'un doctorat), ou toute combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba ou y être admissible;
- Aptitude à l'enseignement et à la recherche;
- Expériences cliniques variées;
- Capacité de travailler en équipe;
- Esprit d'initiative et d'autonomie;
- Excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral;
- Aptitude à apprendre à utiliser des logiciels spécialisés.

Entrée en fonction : le lundi 4 décembre 2017

Une liste d'admissibilité pourrait être établie pour pourvoir à des postes semblables.

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 15 septembre 2017 à :
Madeleine Baril, doyenne par intérim
École des sciences infirmières et des études de la santé
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204 237-1818, poste 700
Télécopieur : 204 233-2918 mbaril@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Gabrielle Roy
LA MAISON GABRIELLE-ROY

Directeur général ou directrice générale

Responsabilités principales :

- administration de l'organisme et gestion des ressources humaines (y compris les bénévoles);
- accueil du public et visites guidées du musée;
- mise en œuvre de la programmation du musée;
- mise en œuvre des stratégies de marketing et de collecte de fonds;
- coordination des activités des divers comités.

Compétences recherchées :

- expérience en administration;
- expérience en gestion de projets et d'équipes de travail;
- parfaite maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- sens de l'organisation, minutie et strict respect des échéances;
- excellentes aptitudes en communication et en relations interpersonnelles;
- capacité à travailler de façon autonome ainsi bien qu'en équipe;
- connaissances en informatique;
- connaissance de la préparation de budgets;
- une expérience dans le domaine du financement des organismes à but non lucratif (demandes de subventions notamment) serait un atout.

Conditions de l'embauche :

- poste à temps plein;
- contrat d'un an renouvelable;
- salaire à négocier;
- entrée en fonction dès que possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ d'ici **le 15 septembre 2017** à :

LA MAISON GABRIELLE-ROY
Case postale 133
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Télécopieur : (204) 231-3910
Courriel : info@maisongabrielleroy.mb.ca

CULTUREL

PLONGÉE DANS LE QUOTIDIEN D'ÉLÈVES DU COLLÈGE LOUIS-RIEL

Quatre ados dans le vent

Pendant un an, une équipe de tournage a suivi quatre élèves du Collège Louis-Riel (CLR) dans leur vie quotidienne. La série qui en résulte, intitulée *Comment devenir adulte*, plonge le spectateur dans les hauts et les bas de ce qu'on appelle parfois « l'âge ingrat », version franco-manitobaine. Lancement prévu sur Unis TV le 7 septembre.



photo : Valentin Cueff

À l'avant-plan, de gauche à droite : Vanessa Byusa et Bréanne Rey. À l'arrière-plan, de gauche à droite : Simon Boily et Rémi Fournier. Ces élèves du secondaire du Collège Louis-Riel sont les protagonistes d'une nouvelle série-documentaire diffusée sur Unis TV à la rentrée : *Comment devenir adulte*.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

Il y a Simon Boily, le musicien, qui a toujours le mot pour rire. Vanessa Byusa, la fille studieuse, qui veut toujours aider les autres. Rémi Fournier, le sportif au grand coeur. Et Bréanne Rey, la danseuse passionnée par la scène.

De la rentrée 2016 à juin 2017, des caméras de la société de production Wookey Films les ont suivi au rythme d'un tournage par semaine, pour chacun des protagonistes.

Le résultat? *Comment devenir adulte*, soit 13 épisodes de 26 minutes qui dressent le portrait de quatre adolescents francophones, âgés de 16 et 17 ans, à Winnipeg.

Les deux premiers épisodes de cette nouvelle série-documentaire ont été présentés en avant-première le jeudi 24 août au Théâtre cercle Molière. La joyeuse bande était présente lors de la projection.

Mais au fait, c'est quoi, être un adulte?

Vanessa a trouvé une définition toute simple : « Je pense qu'un adulte est quelqu'un qui est responsable et indépendant. »

Sa camarade de classe Bréanne renchérit : « Au secondaire, il y a beaucoup de moments stressants ou difficiles. Mais je pense que ça prépare à la vie d'adulte. Ça nous permet de découvrir qui l'on est. »

C'est aussi l'avis de Rémi : « On ne sait pas encore ce que c'est que d'être adulte. Le but de l'émission est de montrer que ce n'est pas une chose facile, et qu'il va falloir le comprendre par nous-mêmes. »

Aucun d'entre eux n'avait eu d'expérience devant la caméra auparavant. Pour autant, ont-ils hésité à devenir des stars du petit écran? Tous répondent « aucune hésitation », comme d'une seule voix.

Rémi explique que d'autres jeunes, partout au Canada, vont se reconnaître dans ce qu'ils ont vécu. « Je trouve que c'est une bonne façon de montrer à d'autres jeunes qu'ils ne sont pas seuls, qu'on a aussi des problèmes. Et de montrer comment c'est la vie, au Manitoba. »

Une opinion partagée par Bréanne : « Beaucoup de jeunes arrivent au secondaire et ne savent pas où ils en sont. Moi-même, j'étais un peu perdue, rendue en 9e année. Je pense que cette émission peut vraiment aider des jeunes dans cette période de transition. »

Toute l'année, les quatre acteurs improvisés étaient en contact avec la coordonnatrice de projet Marlène Desaulniers-Bernard et le réalisateur Chaz Beaudette. Leurs discussions nourrissaient l'écriture des épisodes : une compétition sportive, des doutes sur leurs projets postsecondaires, ou encore des situations conflictuelles à l'école.

Ils devaient parfois partager des détails intimes de leur vie. Vanessa raconte :

« Un des moments gênants, c'est quand ils m'ont demandé "Est-ce que tu as un *crush* sur quelqu'un à l'école?". » Exclamation chez les trois autres adolescents, à qui on posait souvent la même question.

Petit à petit, ils ont gagné en confiance et se sont affirmés devant les caméras. Rémi explique qu'il a aussi eu son lot d'incertitudes. « Il y avait des moments où je n'étais pas sûr de moi, après avoir dit certaines choses. Mais il y avait une raison pour que je les mentionne face aux caméras. Même si j'avais parfois peur du résultat, ce sont des choses que je voulais dire. »

Bréanne aussi a gagné en assurance au cours de l'année. « Pour moi, ce qui était épeurant, c'était pendant la compétition de danse. Il y a déjà beaucoup de pression. Mais avec la caméra, c'était encore plus stressant. Mais vous allez voir que même si on semble inconfortable au début, on est confortable à la fin. »

Une chose est sûre, les quatre jeunes sortent de cette aventure avec une impression très positive. Pour Simon, l'expérience est « inoubliable » : « Quand on va repenser à l'école secondaire, on va penser à la série, instantanément. »

Même constat pour Rémi : « C'était incroyable, c'était unique. C'est quelque chose que je voudrais refaire. »

Unis TV a déjà confirmé qu'une saison 2 était en préparation. Celle-ci présentera quatre nouveaux élèves du secondaire du CLR.

Le défi d'Unis TV : rejoindre les francophones dans tout le pays

La chaîne des francophones hors Québec développée par TV5 présentait le jeudi 24 août sa quatrième saison au Théâtre cercle Molière.

Pour Marie-Philippe Bouchard, directrice générale, beaucoup a été accompli depuis le lancement de la chaîne en septembre 2014.

« Ce n'est pas facile d'émerger aujourd'hui, parce que les gens ont tellement de choix. Je trouve impressionnant qu'une petite chaîne comme la nôtre ait pu se créer un réseau à travers le pays. Nous avons travaillé avec plus de 100 producteurs différents. »

Plusieurs raisons, selon elle, au fait qu'Unis TV se démarque dans le paysage audiovisuel canadien : « On a une offre qui est originale, proche des gens, très authentique. »

Anne Sérode, nouvelle directrice des programmes et du marketing de la chaîne, est également confiante sur leur ligne éditoriale : « Ce que je trouve encourageant, c'est qu'on voit des audiences qui augmentent, et on se dit que ça répond à un vrai besoin. »

Pour autant, loin des responsables l'idée de se reposer sur ces acquis. « On veut être accessible au plus grand nombre et rejoindre le plus grand nombre. Notre défi aujourd'hui est d'être encore plus disponible et présent sur les différentes plateformes numériques. »

À ce jour, seuls certains programmes d'Unis TV sont disponibles sur tablette. Leurs prochains efforts, pour Marie-Philippe Bouchard, iront dans ce sens. Il s'agit de miser sur une plus grande présence sur les médias sociaux.

« On travaille par exemple sur Facebook pour développer notre communauté. Ces plateformes nous donnent des éléments pour mieux connaître notre auditoire. On arrive de cette façon à cerner davantage un public potentiel. »

La directrice des programmes a bien conscience du fait que les habitudes de consommation des spectateurs ont évolué. « Aujourd'hui les gens consomment moins de télé, mais continuent de consommer de l'image. Donc on a notre chance, parce qu'on fait de l'image. Après, c'est une question de distribution : comment fait-on pour convaincre les gens? C'est à nous d'aller vers eux et les inviter à nous découvrir. Nous devons faire en sorte qu'Unis TV résonne chez les gens, pour augmenter la notoriété de la chaîne. »

L'autre défi de taille qui les attend à l'automne : convaincre à nouveau le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de renouveler la licence de la chaîne.

Sudoku

PROBLÈME N° 567

9							5	
			2		7	3		1
2		5		1	9	4		
			6		1	5	7	
7		1	5				2	3
	6	2				1		9
					2			5
		7	1	8				4
6		4						

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 566

1	6	3	9	4	5	8	7	2
5	4	8	2	7	6	9	3	1
7	9	2	1	8	3	6	5	4
6	1	4	8	2	7	3	9	5
2	5	7	3	9	4	1	8	6
8	3	9	5	6	1	4	2	7
9	2	1	4	5	8	7	6	3
4	8	6	7	3	2	5	1	9
3	7	5	6	1	9	2	4	8

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 936

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2						■						
3												
4							■					
5		■							■			
6								■				
7				■							■	
8			■									■
9	■							■				
10					■				■			
11							■					
12										■		

HORIZONTALEMENT

1- Se saouler. – Fabienne Barbeau.
2- Empereur romain en 69. – Rendit maigre.
3- Champignons comestibles.
4- Plantes tinctoriales. – Imbibe d'une substance colorante.
5- Chardons épineux. – Saison.
6- Massacres. – Dans l'Eure-et-Loir.
7- Légumineuse. – Assemblant.
8- Doublée. – Êtres extraordinaires de science-fiction.
9- Relatif aux taureaux. – Ville d'Italie.
10- Forceps. – Mouvement basque. – Chaviré.
11- Doigt du pied. – Vapeur d'eau qui se dépose le matin.
12- Répéter sans cesse. – Existes.

VERTICALEMENT

1- Personne niaise. – Au plus profond de ma conscience.
2- Massif boisé du Bassin parisien. – Canal du corps humain.
3- Possibilités de réussir. – Disciplines artistiques.
4- Vouer au mépris. – Symbole de la poésie.
5- Précédent. – Isabelle Alix.
6- Indispensables.
7- Terme de belote. – Exerçant une action en justice.
8- Exprime. – Espace de temps. – Unité de mesure des surfaces agraires.
9- Manifeste son mécontentement. – Pilastre cornier. – Conjonction.
10- Ensembles des électeurs d'un parti.
11- Excrément de pigeon. – Ensemencée.
12- Chiens courants. – Possédées.

RÉPONSES DU N° 935

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	H	A	R	D	O	N	N	A	N	T
2	C	H	A	P	E	A	U	■	A	N	A	R
3	H	A	R	E	T	■	T	R	I	E	R	E
4	A	T	T	R	I	T	I	O	N	■	A	S
5	N	I	■	C	R	O	L	L	E	S	■	O
6	T	E	N	U	E	S	■	L	■	T	E	R
7	I	R	A	■	S	C	R	O	F	U	L	E
8	G	E	N	S	■	A	U	T	O	C	A	R
9	N	■	T	E	R	N	I	■	R	A	V	I
10	O	V	I	N	■	E	N	G	A	G	E	E
11	L	I	R	E	S	■	E	R	I	E	■	S
12	E	T	A	■	I	N	S	E	N	S	E	■

CHRONIQUE

Nos Manitobaines *engagées*

Le projet de recherche intitulé ***Nos Manitobaines engagées*** réunira dans un livre les profils d'une centaine de Manitobaines qui ont contribué de façon marquante à l'épanouissement et à la vitalité de leur communauté. Initié par Michelle Smith et dirigé par Lise Gaboury-Diallo, ce projet a rapidement été endossé par un groupe de travail motivé, dont les autres membres sont : Aline Campagne, Louise Duguay, Suzanne Kennelly, Roland Lavoie, Papa Mbao, Bernice Parent et Karlee Sapoznik.

Cette chronique est l'extrait d'une entrevue qui met en lumière le riche parcours de vie de **LUCIENNE BEAUDRY LOISELLE**



Lucienne Beaudry Loiselle raconte ici une aventure qui l'a beaucoup touchée.

En 1997, Lucien était président de Folklore Canada qui faisait partie des Conseils Internationaux d'Organisateurs de Festivals folkloriques et qui cherchait quelqu'un pour aller à Taiwan pour enseigner des danses folkloriques aux enfants à Ilan.

À cause de la chaleur, beaucoup ont refusé parce qu'au mois de juillet à Taiwan il fait 39° C avec une humidité de 99 %. Alors je me suis dit pourquoi pas et je suis allée avec Alice Bérubé. On nous avait assigné 5 interprètes et un chauffeur d'autobus.

Ils nous posaient toutes sortes de questions jusqu'à nous demander ce qu'on pensait des droits des filles de ne pas accepter de prendre soin de leurs beaux-parents, par exemple. Parce qu'à Taiwan quand tu te maries, tu prends soin de tes beaux-parents!

L'aventure était spéciale parce que moi je parlais en anglais à la foule et l'interprète leur parlait en mandarin et tout à coup tout le monde faisait ce que je disais. Puis on est apparu à la télévision taiwanaise et tout le monde nous reconnaissait comme étant des Adowa, c'est le nom qu'ils donnent aux Blancs, qui veut dire gros nez (rires).

Et les enfants se cachaient quand ils nous voyaient parce qu'il y en a qui n'avaient jamais vu de femme blanche, même les plus vieux. Et là, pour attirer les enfants, je chantais *Frère Jacques* parce que tout le monde connaît l'air. C'est sur cet air-là qu'on a chanté le chant de la révolution chinoise. Alors c'était une expérience inoubliable.

Il y a eu un interprète particulier du nom de Hugo à qui j'avais laissé une enveloppe avec mon nom et mon adresse. Il m'appelait sa « maman canadienne » et 5 ans plus tard, je reçois une lettre et il m'avait écrit qu'il il s'en venait en Iowa aux États-Unis pour ses études en linguistique.

On l'a invité chez nous, ici à Winnipeg, et il m'a révélé qu'un de ces rêves les plus chers, c'était de passer un Noël canadien dans la neige. Là... j'ai compris qu'on est tous reliés dans la vie des autres d'une façon ou d'une autre. Alors moi qui n'aime pas les foules, -- et là-bas c'est bondé de monde--, là, j'ai compris pourquoi j'étais allée à Taiwan.

Maintenant, il a un doctorat et il enseigne à l'université de Boston en pathologie du langage. Il est venu chez nous quelques fois et s'il a des problèmes, il m'appelle pour me demander des conseils. Tu sais, il est encore dans ma vie, c'est incroyable. Il ne peut plus retourner à Taiwan pour visiter ses parents pour des raisons personnelles. Alors il est devenu mon fils adoptif taiwanais.

Ce projet a reçu l'appui technique et financier de : l'Université de Saint-Boniface, La Liberté, la Winnipeg Foundation, *le Secrétariat des affaires intergouvernementales du Canada, le Centre du patrimoine et la Société historique de Saint-Boniface, l'Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, la Fédération des aînés franco-manitobains, le Conseil jeunesse provincial, entre autres.*

ALPHA TOSHINEZA À LA CONQUÊTE DU CHANT'OUEST

Quand la réalité dépasse le rêve

Alors que la carrière de rappeur d'Alpha Toshineza était déjà bien lancée au Luxembourg, où il est né, le musicien décide de partir à la recherche de nouveaux défis et arrive au Manitoba. Trois ans plus tard, il est choisi pour représenter sa province d'adoption au concours Chant'Ouest.



Manella
VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca

Pour Alpha Toshineza, le rap a toujours été une passion. « J'ai commencé à écrire à 12 ans. Puis j'ai découvert le rap français, avec lequel j'ai grandi. » Après des études en arts visuels, il utilise ses compétences de graphiste pour promouvoir sa musique. « Dans tous mes projets, j'ai un concept global, une vision holistique de ce que je fais. En 2010, j'ai eu l'occasion de réaliser un film documentaire qui m'a ouvert à l'univers du film. Aujourd'hui, tout artiste doit pouvoir être actif dans plusieurs domaines. »

En 2005, Alpha Toshineza sort son premier EP sous un label indépendant. « Je pensais qu'ils allaient pousser ma musique. Mais quand tu as ta vision, même le meilleur label ne peut pas toujours la soutenir. J'ai réalisé que j'étais celui qui portait le projet, et que je n'avais pas forcément besoin d'un label. J'ai donc décidé de travailler en indépendant avant de pouvoir créer mon propre label. »

Après avoir développé son public et son réseau dans la mesure du possible en Europe, le musicien ressent le besoin d'élargir sa vision. « J'avais atteint mes objectifs dans le cadre qui m'était donné. Le rap français est le deuxième marché du monde après les États-Unis. C'est un marché saturé avec une énorme compétition. » Il se tourne alors vers le Canada.

À la recherche de nouvelles possibilités, il visite Toronto et Montréal, puis s'arrête à Winnipeg. « J'avais entendu parler de la communauté francophone. Au bout d'une semaine, j'ai décidé de m'établir au Manitoba. Je me suis fait des contacts, j'ai rencontré des gens qui me disaient : « J'espère que tu vas venir habiter ici ». C'était un signe. Un an après, j'étais de retour. Maintenant, Winnipeg est mon nouveau chez-moi. »

Alpha Toshineza prend rapidement conscience des opportunités qui s'offrent à lui dans la province. « En arrivant, j'étais vraiment étonné : il y avait encore tellement de choses à faire! Ici, les artistes sont là pour défendre le patrimoine culturel et artistique. En tant que rappeur francophone, je pouvais apporter quelque chose et j'ai consciemment décidé de rapper en français. J'ai constaté un besoin qui m'a donné la possibilité de développer ma musique. »

Au Manitoba, le rappeur a découvert une nouvelle manière d'aborder les artistes. « Il y a une importance accordée aux artistes. Le 100 NONS et Manitoba Music sont présents. Ils connaissent et soutiennent leurs artistes. Ils nous poussent, parce qu'on contribue à la communauté et à la société. C'est ce que j'ai ressenti en arrivant au Manitoba, que je contribuais. Ça m'a motivé, et c'est ce qui fait que tout est allé si vite pour moi ces trois dernières années. »

Dès son arrivée en 2014, Alpha Toshineza se met au travail. Il fonde son label, Jazz Inuit et sort son album, du même nom, en 2017. Il fait sa première scène canadienne à la Chicane Électrique en 2015, puis participe à une vitrine musicale intitulée *Rame à la rencontre*, organisée par Manitoba Music. « Ça m'a permis de faire connaitre ma musique. » Il s'est également produit aux éditions 2016 et 2017 du Festival du Voyageur, ainsi qu'au concert *Manitoba, mon amour* en mai dernier.

Fort de toutes ses expériences européennes et canadiennes, l'artiste s'est présenté à l'audition du 100 NONS en juillet et a été retenu pour représenter le Manitoba au prochain Chant'Ouest, à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. « C'est une étape très importante pour moi. C'est le résultat de trois ans de travail qui montre une reconnaissance au niveau national. On ne représente pas seulement la ville ou la province, on représente la francophonie. C'est énorme culturellement, spirituellement et professionnellement. Et j'ai toujours voulu voyager dans le Nord. »

Son parcours, Alpha Toshineza le considère « comme un rêve. Je ne m'attendais pas à ce que ce soit à ce point-là. C'est drôle quand la réalité dépasse le rêve. Je n'oublie pas d'où je viens. Mais j'ai fait ce que j'avais à faire en Europe, et je ne regrette pas d'être parti. Grâce à ce bagage, je peux contribuer ici. Je raconte mon histoire à travers ma musique. »



photo : Manella Vila Nova

Alpha Toshineza participera à Chant'Ouest à Yellowstone, le 14 septembre.

L'actualité d'Alpha Toshineza

Les projets s'enchaînent pour Alpha Toshineza. Le rappeur sera sur la scène de Chant'Ouest à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, le 14 septembre, pour représenter le Manitoba. « L'enjeu de ce concours est de se qualifier pour le Festival international de la chanson de Granby, au Québec », dit l'artiste.

Immédiatement après, il se rendra à Edmonton, en Alberta, pour se produire au festival Break Out West. « J'ai deux vitrines musicales, le 15 et 16 septembre. Puis je reviens à Winnipeg pour travailler sur de nouvelles chansons. Je souhaite faire avancer le label, qui n'en est qu'à ses débuts. On verra ce que 2018 réserve. »






41e
GALA
DU HOMARD
41e LEVÉE DE FONDS DU THÉÂTRE CERCLE MOLIÈRE
SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017
CENTRE DES CONGRÈS RBC WINNIPEG
ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT!
204-233-8053
CERCLEMOLIERE.COM
THÉMATIQUE DES ANNÉES 20
Sortez votre robe garçonne et votre chapeau fedora!
340, BOUL. PROVENCHER, WINNIPEG(MB) R2H0G7 - TÉL.: 204-233-8053 - INFO@CERCLEMOLIERE.COM
TCM THÉÂTRE CERCLE MOLIÈRE
RBC Convention Centre WINNIPEG
URBANINK
CONTEMPORARY
VIA Rail Canada
SEADREAM YACHT CLUB
AIKENS LAKE WILDERNESS LODGE
Luxury
TONY ROMA'S RIBS · SEAFOOD · STEAKS
ICI RADIO-CANADA
LA LIBERTÉ

SPORT

DANIEL TÉTRAULT DEVIENT ENTRAÎNEUR-CHEF DU RAPID CITY RUSH

Persévérer est sa devise

À la fin de juin, les propriétaires du Rush de Rapid City, une équipe de hockey professionnel de la ECHL, ont nommé Daniel Tétrault entraîneur-chef. Sa mission : reconstruire l'équipe peu performante en lui infusant un esprit de persévérance.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Le printemps dernier, le Rush de Rapid City a dégringolé à la dernière place dans sa division de la ECHL (ndlr : l'ancienne East Coast Hockey League des États-Unis). De plus, pour la deuxième année consécutive, l'équipe ne s'est pas rendue aux éliminatoires.

Une situation que certains qualifieraient de désastre, qui met pourtant l'eau à la bouche de Daniel Tétrault, le nouvel entraîneur-chef du Rush. En fait, pour l'athlète de 38 ans originaire de La Broquerie, qui n'a été entraîneur-assistant que pour un an, il s'agit d'une « opportunité incroyable ».

« Une équipe qui a des défis, c'est pas mal plus intéressant que d'hériter d'une situation sans problèmes. Mon but est de conduire le Rush aux éliminatoires. Je crois que c'est faisable.

« Pour y arriver, il faut changer la culture de l'équipe. Et c'est en fait la principale raison qu'on m'a engagé. L'an dernier, il y avait un grand manque de sérieux chez les joueurs. Au point où nous avons eu des problèmes de comportement à l'extérieur de la patinoire. Et au point où les propriétaires ont cru bon de renvoyer l'ancien entraîneur-chef. »

Dès qu'il a été embauché, la première décision de Daniel Tétrault a donc été de ne retenir qu'une demi-douzaine de joueurs.

« J'ai gardé les plus sérieux, les plus engagés. Et puis j'ai pris mon téléphone. J'ai été hockeyeur professionnel pendant 15 ans. Le hockey professionnel, c'est un petit monde, une communauté où les gens se connaissent bien. Il n'y a que trois ligues professionnelles : la LNH, l'ECHL et la Ligue américaine. J'ai donc utilisé mon réseau pour contacter des joueurs, des entraîneurs, des gérants.

« J'ai fait beaucoup de recherche. Et puis j'ai assisté au camp de développement du Wild de Minnesota, l'équipe de la LNH avec laquelle on est affilié. J'ai passé neuf jours sur la glace pour rencontrer des joueurs potentiels. C'est là que j'ai trouvé mes cinq premiers nouveaux équipiers. Maintenant, j'ai trouvé à peu près 90 % de ma nouvelle équipe. »

Et quelles qualités cherche-il dans ses athlètes?

« D'abord, du leadership. J'ai surtout ciblé des capitaines d'équipes et des assistants. Des joueurs sérieux, ambitieux, qui ont une bonne fiche. Je veux des gars compétitifs, engagés et persévérants qui vont donner le meilleur d'eux-mêmes à tous les jours. Sur la glace et à l'extérieur de la patinoire. À mon avis, pour réussir, il faut faire preuve de bon caractère. Si un joueur manque de sérieux, il sera échangé. Point à la ligne. »



photo : Daniel Bahuaud

Daniel Tétrault : « Pour réussir dans une équipe de hockey professionnel, il faut de la maturité. Je crois que je peux aider les joueurs à l'acquérir. »

Si Daniel Tétrault semble exigeant, c'est qu'il souhaite « apprendre aux joueurs ce que c'est vraiment que de jouer dans une ligue professionnelle ». « Certains athlètes viennent d'équipes universitaires. Ils sont habitués à jouer une vingtaine de parties dans une saison. Notre saison régulière en a 72. Elle est presque aussi longue que celle des 82 matchs de la LNH. Pour tenir le coup, il faut faire du conditionnement à l'année longue.

« Et il faut de la maturité. Un esprit de persévérance. Je crois que je peux aider les joueurs à l'acquérir. Je suis jeune. Ça ne fait que deux ans que je ne joue plus pour le Rush. Je peux faire de l'écoute active et les conseiller, parce que je connais la réalité des joueurs. »

Sans parler des revers qui peuvent démoraliser un athlète, tout en le mettant sur la route de la persévérance.

« C'est vrai. En 1997, j'ai été repêché en 4e ronde par les Canadiens de Montréal. Mais avant d'intégrer l'équipe, j'ai subi une grave blessure. Je me suis cassé la jambe et plusieurs côtes. Je n'ai pas pu jouer dans la LNH. Pourtant, c'était mon rêve d'enfance. J'étais profondément découragé. J'ai même pensé abandonner le hockey. Mais le hockey, c'est ma passion. C'est plus fort que moi. Alors j'ai persévéré. D'abord chez les Wheat Kings de Brandon, ensuite sur une brochette d'équipes américaines. En bout de ligne, j'ai joué 921 matchs en saison régulière et 90 parties en séries éliminatoires.

« Je ne regrette pas d'avoir persévéré. Aujourd'hui, je rêve encore à la LNH. Je pourrai former des joueurs qui s'y rendront. Et ça, c'est un vrai plaisir. Ensuite, qui sait? Je pourrais bel et bien finalement me rendre à la LNH comme entraîneur. »

LE DÉFI DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS LES FAMILLES

Simple question d'organisation

Nos jeunes lecteurs et lectrices ne peuvent pas nous en vouloir. Mais le 6 septembre, la majorité d'entre eux ont bel et bien repris les chemins de l'école. Un retour à la réalité parfois compliqué à absorber au sein du foyer.

Pour leur venir en aide, Suzanne Beaumont, ancienne enseignante désormais professionnelle de l'organisation, propose ses services.



photo : Gracieuseté Suzanne Beaumont

Suzanne Beaumont.

Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

Tout le monde l'a forcément connue un jour. Cette boule au ventre, au moment d'enfiler ses nouveaux souliers. Finies les vacances, la flânerie, l'odeur des cahiers neufs est de retour. Une angoisse partagée par les parents, souvent pris au dépourvu, chamboulés par ce retour à la réalité. « Pendant les deux, trois mois de vacances, on a perdu la routine, les repères », explique Suzanne Beaumont, qui en connaît un rayon sur la rentrée scolaire.

Enseignante pendant une douzaine d'années dans le secondaire et présecondaire, elle a fait aujourd'hui de l'organisation des classes et du foyer sa spécialité. « J'ai toujours aimé organiser. Même adolescente, en aménageant ma chambre, la maison et en tant qu'enseignante pour créer un bon espace de travail pour les élèves. » En septembre 2016, elle quitte l'enseignement et la ville pour les rives de Gimli. Elle crée ensuite sa petite entreprise, *Clear Space*, et vient en aide aux familles souhaitant mettre de l'ordre dans leur foyer, notamment par rapport à la scolarité des enfants.

« Je me suis rendue compte que le mois d'août était très stressant pour préparer la rentrée scolaire. On a déjà la tête en septembre. Pendant les deux mois de vacances, on a perdu la routine, les repères. Mon rôle est d'aider les parents à s'organiser pour éviter de déstabiliser leur foyer. » Pour se faire, elle leur propose un plan « proactif », destiné à contrer ce stress lié à la rentrée et à l'école en général. Une méthode qui passe par l'organisation de l'espace. « Je les aide à organiser leur espace pour qu'ils puissent prendre une respiration, et ne pas commencer et finir leur journée dans le stress. Comme parent il faut penser à l'activité principale de l'espace pour ses enfants. Par exemple pour la chambre à coucher, c'est dormir, s'habiller et lire. »

Pour leur venir en aide, elle crée aussi une page Facebook, Back-to-School with Clear Space, sur laquelle elle publie des vidéos conseils et s'ouvre aux questions des abonnés de la page. « Chaque semaine, je mets en place un projet pour tout le monde. J'utilise ma propre expérience et je fais le projet avec eux, avec ma fille de sept ans, en postant des photos et vidéos. » L'ex-enseignante de 40 ans incite les enfants à prendre part au projet. « Leur participation est vraiment importante, ça permet de les responsabiliser. »

Depuis janvier 2017 et le début de Clear Space, l'ancienne enseignante de l'École Christine-Lespérance est venue mettre de l'ordre dans une cinquantaine de foyers, anglophones ou francophones. « À chaque fois je propose une consultation gratuite pour ensuite développer un plan qui peut être suivi au programme ou à la séance. » Une aide motivante pour remédier au chaos de la rentrée.

COMMUNAUTAIRE

RESTAURATION D'UN MONUMENT DÉDIÉ À RIEL SUR UN TERRAIN HISTORIQUE

« Comme un rêve qui reprend vie »

Un monument érigé en 1979 en l'honneur de Louis Riel a été restauré, puis redédicacé le 31 août dernier dans le parc municipal Louis-Riel à Saint-Vital, l'ancien lieu de rassemblement de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour Randall Ranville, le créateur du monument, la restauration est « comme un rêve qui reprend vie ».

« Lorsque j'ai conçu le monument, je lisais beaucoup sur Riel et je méditais sur sa vision de la société. Riel, un vrai Métis, cherchait à faire le pont entre les francophones, les anglophones et les Autochtones. Il préconisait le dialogue et la paix entre ces peuples. Et c'est pourquoi le monument représente deux colombes qui se regardent. C'est approprié qu'il soit réinauguré à une époque où on parle beaucoup de réconciliation avec les Métis et les Autochtones. »



photo : Daniel Bahuaud

De gauche à droite : Guy Savoie, le doyen de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba; Ernest Blais, ancien président de la Manitoba Metis Federation; Randall Ranville, l'artiste qui a conçu le monument restauré; Brian Mayes, le conseiller municipal de Saint-Vital et Terry Duguid, le député fédéral de Winnipeg-Sud, le 31 août dernier au parc Louis-Riel, à Saint-Vital.

Pour Guy Savoie, le doyen de l'UNMSJM, la restauration du monument rappelle « cette vision qu'avait Riel du Manitoba comme terre d'accueil pour tous les peuples, tout particulièrement des personnes qui ont connu l'oppression ». « C'est une vision toujours aussi importante qu'à son époque. »

« Je suis très heureux que ce monument soit situé dans le parc Louis-Riel, qui était autrefois un terrain qui appartenait à l'Union nationale métisse. C'est ici qu'avait lieu, généralement en juillet, les grands rassemblements annuels de l'Union nationale, les “pique-niques des chemises rouges”. J'ai des souvenirs d'enfance de ces rencontres. Les Métis venaient de part et d'autres et y passaient une bonne semaine, pour se retrouver et célébrer leur fierté métisse.

« Le parc Riel, qui est situé à l'angle du chemin Sainte-Anne et de la promenade Meadowood, a une bien plus petite superficie que l'ancien terrain de l'Union nationale, qui s'étendait du chemin Sainte-Anne jusqu'au chemin Sainte-Marie. Ce terrain a été cédé à la Ville de Saint-Vital, à défaut de pouvoir payer les impôts fonciers. »

Le parc Louis-Riel remonte à 1932. C'était la première fois que le nom de Riel avait été utilisé pour honorer publiquement sa mémoire. L'initiative avait été prise par le conseil municipal de Saint-Vital. On se rappellera que le quartier était une municipalité indépendante, qui s'est joint à la Ville de Winnipeg en 1971.

Le 28 septembre 1965, l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba a conclu une entente avec la Ville de Saint-Vital pour qu'un monument soit érigé dans le parc.

Guy Savoie raconte : « À l'époque, j'étais conseiller municipal du quartier Taché. J'étais président du comité Saint-Boniface-Saint-Vital, alors ça a été relativement facile de convaincre le conseil de Saint-Vital que c'était une bonne idée. »

Faute de fonds publics, l'érection du monument ne s'est cependant pas faite avant 1979. Grâce en partie à un financement de la Manitoba Metis Federation. Ernest Blais, un natif de Saint-Vital et ancien président de la MMF (1991 à 1994), était alors vice-président de l'organisme :

« Randall Ranville est venu me voir avec son plan pour le monument. J'ai tout de suite contacté Guy Savoie, qui a accueilli l'idée à bras ouverts. Alors on est allé de l'avant.

« Plus de 35 ans plus tard, le monument était en bien pauvre état. Je félicite Brian Mayes, le conseiller municipal de Saint-Vital, d'avoir versé 10 000 $ de son fonds de réserve pour les terrains publics pour sa restauration. La structure de béton a été déménagée à un endroit plus paisible et boisé du parc, où les gens pourront l'apprécier. »

À VOTRE SERVICE

MÉTIS

Un héritage pour l'avenir

A legacy for the future



MESSAGE DU PRÉSIDENT | MESSAGE FROM THE PRESIDENT

DAVID CHARTRAND

La Nation métisse est une nation fière et puissante. Nous sommes nés ici, dans la Vallée de la Rivière-Rouge. Nos Pères parlaient les langues européennes, nos Mères parlaient les langues des Plaines. Nous sommes une nation multilingue. Les Métis parlent plusieurs langues différentes, certains en parlent deux ou trois. Ma propre langue maternelle est le Saulteaux.

En tant que Métis, notre langue officielle est le mitchif. C'est une langue que nos ancêtres ont créée. Cependant, tous les citoyens métis ne le parlent pas. C'est un défi de toucher toute la diversité de notre paysage linguistique. Jusqu'à présent, nous n'avons pas été à la hauteur de la tâche. Mais votre gouvernement métis travaille pour changer cela.

La *Manitoba Metis Federation*, le gouvernement élu démocratiquement pour représenter la nation métisse au Manitoba, s'engage à développer un volet de services linguistiques dans ses efforts de communication, afin de mieux rejoindre nos citoyens dans leur langue maternelle. Nous commençons avec la langue française, que nos ancêtres métis ont protégée constitutionnellement dans le cadre de la *Loi du Manitoba* de 1870.

Par la suite, nous offrirons des services dans la langue officielle métisse : le mitchif. Nos efforts dans ces domaines seront guidés par nos citoyens métis. L'année prochaine, le gouvernement métis entreprendra des consultations communautaires pour établir l'étendue linguistique de la nation métisse au Manitoba. Nous utiliserons ce que nous apprendrons pour déterminer la manière dont le gouvernement métis orientera sa communication pour servir au mieux les citoyens métis.

Avec l'aide et le soutien de la communauté métisse, nous développerons une communication fiable dans des langues diverses. Dans cet esprit, je suis fier de vous présenter ce cahier spécial dans *La Liberté*. Ce n'est qu'une des nombreuses mesures que nous prendrons pour élargir nos capacités à rejoindre tous les citoyens métis dans la langue de leur choix.

Le gouvernement métis serait heureux d'avoir votre avis sur cette initiative. Je vous encourage à contacter la *Manitoba Metis Federation* avec vos commentaires et suggestions. Vous pouvez joindre notre département des communications par courriel à communications@mmf.mb.ca ou en appelant le 204-586-8474, extension 324.

Confiance en soi – confiance métisse

Meeqwetch



The Métis Nation is a strong and proud Nation. We were born here in the Red River Valley. Our Fathers spoke the languages of Europe, our Mothers the languages of the Plains. We are a multilingual nation. The Métis speak many different languages with some speaking two and three different languages. My own first language is Saulteaux.

As Métis, our official language is Michif. It is a language our Ancestors created. However, not every Métis Citizen speaks it. It is challenging to reach across our diverse linguistic landscape. We have not done a good job at it. However, your Métis Government is changing this.

The Manitoba Metis Federation, the democratically elected government representative of the Métis Nation in Manitoba, is committing itself to developing a language services component to its communications efforts that will better enable us to reach our Citizens in their primary language. We are beginning with the French language which our Métis Ancestors constitutionally protected in the *Manitoba Act, 1870*.

We will eventually offer services in the official Métis language – Michif. Our efforts in these areas will be guided by our Métis Citizens. The Métis Government is preparing to undertake community consultations over the next year to map the linguistic landscape of the Métis Nation in Manitoba. We will use what we learn to shape how the Métis Government will direct its communications in order to best relate to Métis Citizens.

With the support and guidance of the Métis Community, we will develop strong communications in a variety of languages. In that spirit, I am proud to bring to you this special edition in *La Liberté*. This is but one of the many steps we will take in broadening our abilities to reach all Métis Citizens in their preferred language.

The Métis Government would be pleased to hear from you about this initiative. I encourage you to reach out the Manitoba Metis Federation with your comments and thoughts. You may reach our Communications Department via email at communications@mmf.mb.ca or by calling 204-586-8474 extension 324.

Believe in Yourself – Believe in Métis

Meeqwetch

Manitoba Metis Federation Inc. | 300-150, avenue Henry Avenue | Winnipeg, Manitoba | R3B 0J7

204-586-8474 204-947-1816 info@mmf.mb.ca www.mmf.mb.ca

La naissance d'une Nation

The Birth of a Nation

Des premières colonies sur les bords de la rivière Rouge aux contours actuels de la province, Sharon Parenteau, directrice générale de l'Institut Louis-Riel et professeure d'histoire métisse à l'Université de Winnipeg, revient sur les grandes étapes de la création du Manitoba.

Central de par sa géographie, le Manitoba joue aussi un rôle-clé dans l'histoire du Canada. Car c'est bien là qu'est né le peuple libre, *Otipemisiwak*.

Une Nation née au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, à la croisée des chemins autochtones et du vieux continent. « Bien sûr, les voyageurs canadiens-français arrivés du Québec, comme les employés anglais ou écossais de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ont épousé des femmes autochtones et ont eu beaucoup d'enfants tout au long de leurs séjours, au gré de la traite des fourrures. Ainsi, des métissages se produisaient même auparavant. Mais ce n'est qu'en arrivant à la Colonie de la Rivière-Rouge qu'ils se sont véritablement installés, qu'ils ont choisi de vivre ensemble. Et pour y parvenir, puisque tous parlaient plusieurs langues différentes – cri, français, gaélique, ojibwé... - ils ont développé leur propre langage. C'est comme cela qu'est né le peuple métis. »

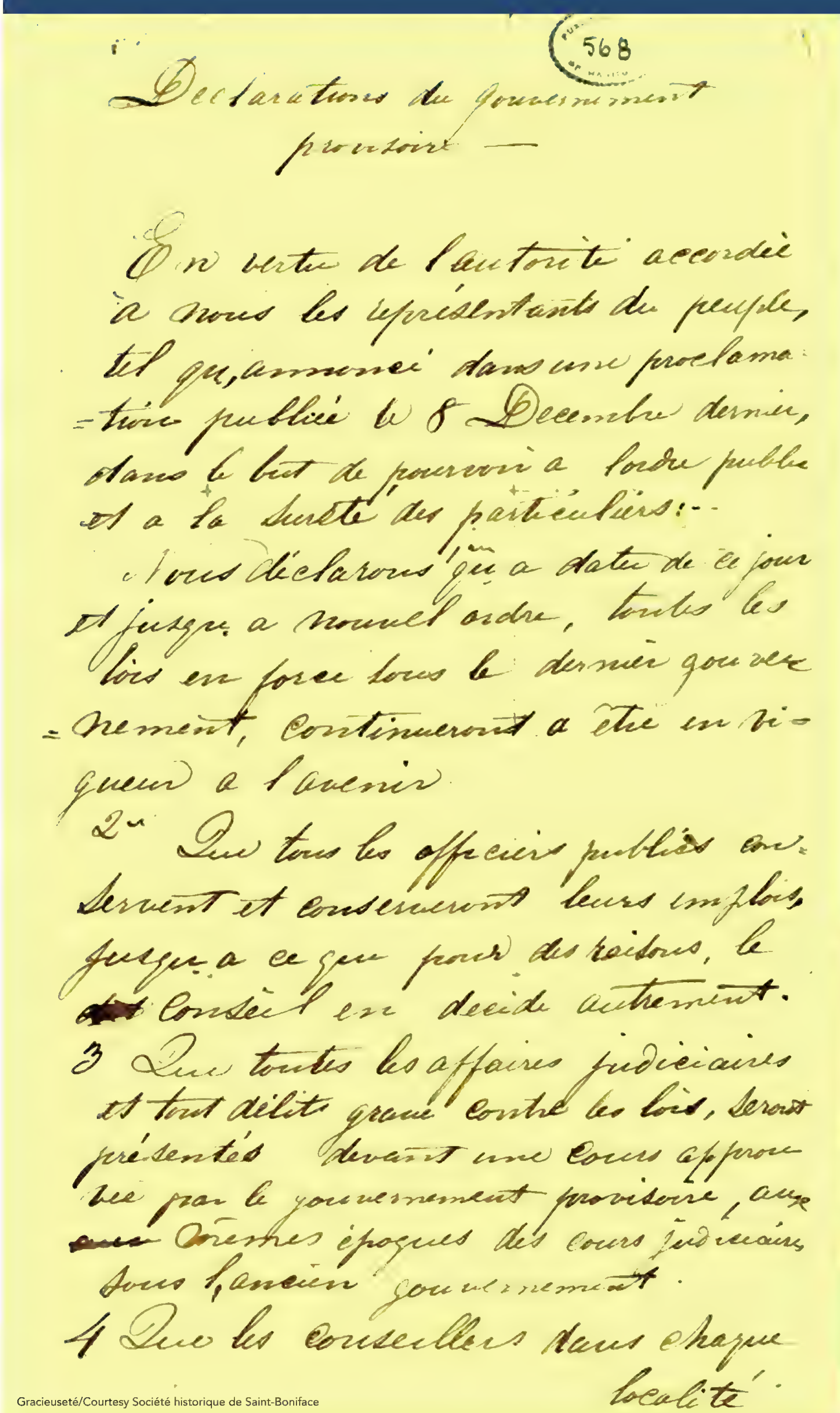
Pour Sharon Parenteau, l'acte fondateur de cette nation en création, c'est le mitchif. « Des chercheurs du monde entier viennent aujourd'hui étudier cette langue qui mêle français et cri, car c'est un exemple unique de langage créé par un peuple afin de surmonter ses différences. Des années 1700 jusqu'en 1869, les Métis qui se sont fixés à la rivière Rouge ont développé leur propre culture, se sont répartis autour des paroisses, qu'elles soient plutôt francophones, et de religion catholique, ou anglophones, et de religion anglicane et presbytérienne. À l'apogée de son histoire, 85 % de la population de la rivière Rouge était métisse. »

Et c'est ce peuple, uni malgré ses différences, qui a encore su défendre un intérêt commun lorsque son histoire a pris un tournant décisif. « En 1869, le Canada nouvellement créé a décidé d'étendre son territoire à l'Ouest en rachetant les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les Métis ont alors vu arriver des arpenteurs envoyés par le gouvernement d'Ottawa, pour organiser des parcelles de terre. Des terres sur lesquelles les Métis étaient déjà installés! C'est comme ça qu'est née la Résistance de la Rivière-Rouge. Et nous parlons de résistance, non de rébellion, puisque le territoire à cette époque n'appartenait pas au Canada : les Métis défendaient tout simplement ce qui leur appartenait. »

Conscients qu'il ne s'agissait que d'un sursis, les Métis ont alors constitué un gouvernement provisoire que Louis Riel a présidé dès décembre 1869. Puis le mois suivant, la grande convention a eu lieu. « La Convention était constituée de deux membres élus de chaque paroisse, représentant à parts égales les francophones et les anglophones, qui ont travaillé ensemble afin d'établir une déclaration des droits métis. Ces élus ont mis de côté leurs différences, y compris religieuses, pour défendre les droits de tout un peuple. Des droits qui défendaient l'usage du français aussi bien que de l'anglais comme langues officielles. Le 20 février 1870, la Convention a dépêché trois représentants à Ottawa, afin de négocier l'entrée du territoire en tant que province dans la Confédération. Ils obtiendront la *Loi sur le Manitoba* qui reprend en grande partie les revendications des Métis. »

Ces promesses ne seront pas tenues, comme l'histoire l'a montré. Et bien des Métis, craignant pour leur vie, ont fui. Mais leur berceau demeure ce qui est aujourd'hui le Manitoba. « D'un bout à l'autre du pays, de l'Ontario à la Colombie-Britannique, la nation métisse a ses racines au Manitoba, reprend Sharon Parenteau. C'est d'ailleurs l'une des conditions pour être reconnu en tant que Métis, encore aujourd'hui : pouvoir faire remonter sa généalogie à la Colonie de la Rivière-Rouge. »

Les Métis ont donc fait entrer le Manitoba dans l'histoire contemporaine du Canada. « Sans nos ancêtres, qui sait? Peut-être que ce territoire aurait intégré les États-Unis d'Amérique, comme cela avait été envisagé à l'époque. Sans leur intervention, sans doute que la langue française n'aurait pas été reconnue officiellement dans la province, au détriment même du mitchif. Nous leur devons notre histoire, mais surtout, notre avenir. »


568

Declarations du gouvernement provisoire —

En vertu de l'autorité accordée à nous les représentants du peuple, tel qu'annoncé dans une proclamation publiée le 8 Decembre dernier, dans le but de pourvoir a l'ordre public et a la sûreté des particuliers:--

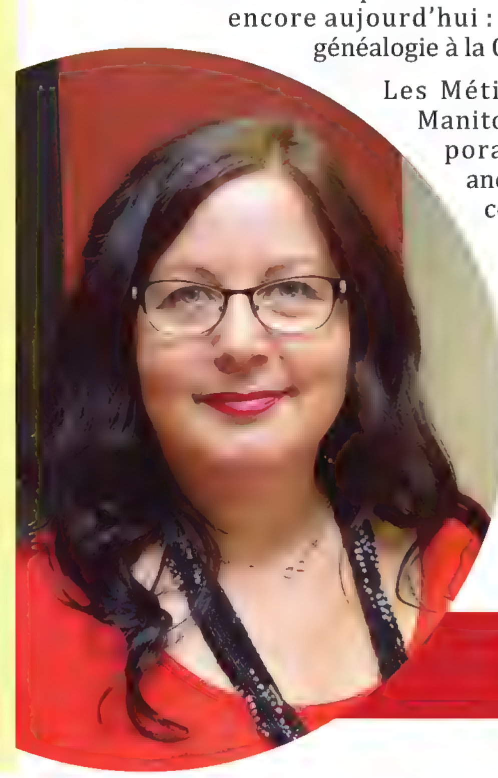
Nous déclarons qu'a dater de ce jour et jusqu'a nouvel ordre, toutes les lois en force sous le dernier gouvernement, continueront a être en vigueur a l'avenir

2° Que tous les officiers publics conservent et conserveront leurs emplois, jusqu'a ce que pour des raisons, le Conseil en decide autrement.

3 Que toutes les affaires judiciaires et tout délit grave contre les lois, seront présentés devant une Cours approuvée par le gouvernement provisoire, aux mêmes époques des cours judiciaires sous l'ancien gouvernement.

4 Que les conseillers dans chaque localité

Gracieuseté/Courtesy Société historique de Saint-Boniface



Sharon Parenteau



Gracieuseté/Courtesy Société historique de Saint-Boniface

LE SAVIEZ-VOUS? DID YOU KNOW?

Sharon Parenteau, General Manager of the Louis Riel Institute and a University of Winnipeg Métis history professor, traces the major stages in the creation of Manitoba from the first settlements along the banks of the Red River to the province's current boundaries.

With its central geographic location, Manitoba also plays a key role in Canadian history and was the birthplace of the *Otipemisiwak*, or "the people who own themselves," a Nation born at the fork of the Red and Assiniboine Rivers, at the crossroads of Indigenous peoples and "old world" settlers. "Naturally, the French voyageurs who came from Quebec and the English and Scottish employees of the Hudson's Bay Company married Indigenous women and had many children as they crossed the country, following the fur trade. So there was a lot of intermingling. However, it was only when they arrived at the Red River Colony that they really settled down and chose to live together. Given that they all spoke different languages — Cree, French, Gaelic and Ojibway – they developed their own language, which is how the Métis Nation was born." For Sharon Parenteau, that fledgling nation's founding act was the Michif language. "Researchers from around the world now come to study the language, a blend of French and Cree, because it is a unique example of language created by a people to overcome its differences. From the 1700s up until 1869, the Red River Métis developed their own culture and settled around Catholic French-speaking and Protestant and Presbyterian English-speaking parishes. At the height of its history, 85 per cent of the Red River population was Métis."

And it is this people, united despite its differences, that again defended a common interest when its history took a dramatic turn. "In 1869, the newly founded Canada decided to expand its territory westward, buying back land from the Hudson's Bay Company. The Métis saw the arrival of surveyors sent by the Ottawa government to identify parcels of land, land on which the Métis were already living! That was the beginning of the Red River Resistance. We consider this resistance rather than rebellion, given that, at that time, the land did not belong to Canada: the Métis were simply defending their property."

Aware that time was of the essence, the Métis formed a provisional government, presided over by Louis Riel in December 1869. The following month, a major convention was held. "The Convention consisted of two elected members from each parish, giving equal representation to Francophones and Anglophones, who worked together to draft a declaration of Métis rights. Those officials set aside their differences, even religious ones, to defend the rights of an entire people, including the use of both French and English as official languages. On February 20, 1870, the Convention sent a delegation of three representatives to Ottawa to negotiate the territory's entrance as a province into the Confederation. They returned with the *Manitoba Act*, which contained most of the Métis claims."

However, as history has shown, those promises were not kept. So the Métis fled, fearing for their lives. But what is now Manitoba remains their cradle. "From across the country, from Ontario to British Columbia, the Métis nation has its roots in Manitoba," says Sharon Parenteau. "It's actually one of the conditions for being recognized as Métis, even today: being able to trace one's ancestry to the Red River Colony."

The Métis therefore brought Manitoba into the contemporary history of Canada.

"Without our ancestors, who knows? Perhaps this area would have become part of the United States, something that was being considered back then. Without their involvement, the French language would undoubtedly not have been officially recognized in the province, also to the detriment of Michif. We owe them our history and, more importantly, our future."

Un aperçu de la culture métisse réalisé avec l'aide de Lawrence Barkwell, historien-chercheur à l'Institut Louis-Riel.

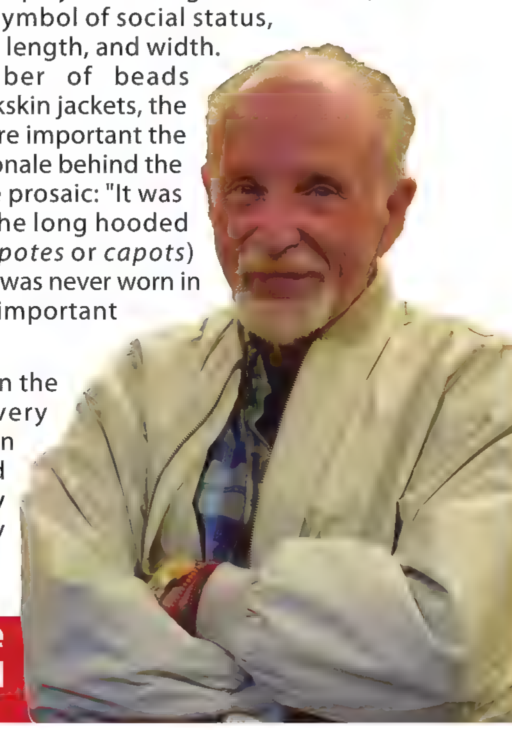
Symbole de l'identité métisse, la ceinture fléchée est très souvent mal nouée par nombre de ceux qui la portent aujourd'hui. « Ils la nouent sur le côté, quand le nœud devrait être sur le devant. Seuls ceux qui montaient à cheval la nouaient sur la gauche, pour des raisons pratiques. » Apportée par les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui traitaient avec les Métis, la ceinture fléchée est rapidement devenue un signe distinctif de statut social en fonction de sa largeur, de sa couleur et de sa longueur. « Un peu comme le nombre de perles brodées sur les vestes de peau : plus il y en avait, plus l'homme qui portait la veste était important. » Quant à la raison d'être de la ceinture fléchée, elle est bien plus prosaïque : « Elle sert à maintenir attaché le capot de laine pendant l'hiver, tout simplement. Elle n'est jamais portée pendant l'été, si ce n'est pour les cérémonies importantes. »

Et en parlant de capot, les franges dont il est orné, quoique décoratives, ont elles aussi une fonction très pratique. « En mitchif, on les appelle les chutes d'eau, puisqu'elles servent à évacuer l'eau loin du corps plus facilement! »

A glimpse of Métis culture, prepared with the help of Lawrence Barkwell, a historical researcher at the Louis Riel Institute.

The *ceinture fléchée*, or arrow sash that is symbolic of Métis identity, is often improperly tied by many who wear it today. "They tie it on the side, whereas the knot should be in the front. Only people who rode horseback tied it on the left side for practical reasons." Brought by Hudson's Bay Company employees dealing with the Métis, the arrow sash quickly became a symbol of social status, depending on its colour, length, and width. "Similar to the number of beads embroidered on the buckskin jackets, the more there were, the more important the man wearing it." The rationale behind the arrow sash is much more prosaic: "It was basically used to keep the long hooded wool blanket coats (*capotes* or *capots*) closed in winter. The sash was never worn in the summer, except for important ceremonies."

The decorative fringes on the capotes also had a very practical function. "In Michif, they were called waterfalls because they helped deflect water away from the body!"



Lawrence Barkwell

« À l'aune de la Réconciliation, ni le pardon ni l'exonération de Louis Riel ne sont satisfaisants »



Al Benoit, chef de cabinet et conseiller principal de la Manitoba Metis Federation, explique la position de l'institution quant à la façon dont elle souhaite honorer la mémoire du chef métis exécuté pour haute trahison en novembre 1885.

Son nom est depuis toujours lié à l'histoire du Manitoba. Son combat en faveur de son peuple est reconnu par-delà les frontières de la province. Mais qu'en est-il de sa mémoire? Comment, plus de 130 ans après son exécution, reconnaître le tort qui a été fait à Louis Riel, et panser les cicatrices de l'histoire?

Pour la Manitoba Metis Federation, ni le pardon ni l'exonération ne sont envisageables. « L'idée d'un pardon, c'est de reconnaître qu'une personne a commis un crime, mais qu'on lui pardonne. Or pour nous, il n'y a pas eu de crime : Louis Riel défendait son peuple, sa communauté. Le pardon est hors de question », précise Al Benoit.

« Quant à l'exonération, elle a pour but, en déclarant désormais que Louis Riel était innocent, de réparer des torts. Mais Louis Riel est mort depuis plus d'un siècle. Sa mort ne peut être réparée. Et pendant plus d'un siècle les Métis ont été considérés comme des traîtres et dispersés à travers tout le pays, voire à l'extérieur des frontières; en quoi cette exonération réparerait-elle les 132 ans de souffrances du peuple Métis? Le seul bénéficiaire d'une telle mesure serait le gouvernement fédéral, qui s'auto-pardonnerait d'avoir exécuté un homme innocent en disant : "Nous avons commis une erreur, pardon, maintenant enterrons cette histoire". Ce n'est pas suffisant. »

« Poursuivons ensemble les idéaux de Riel »

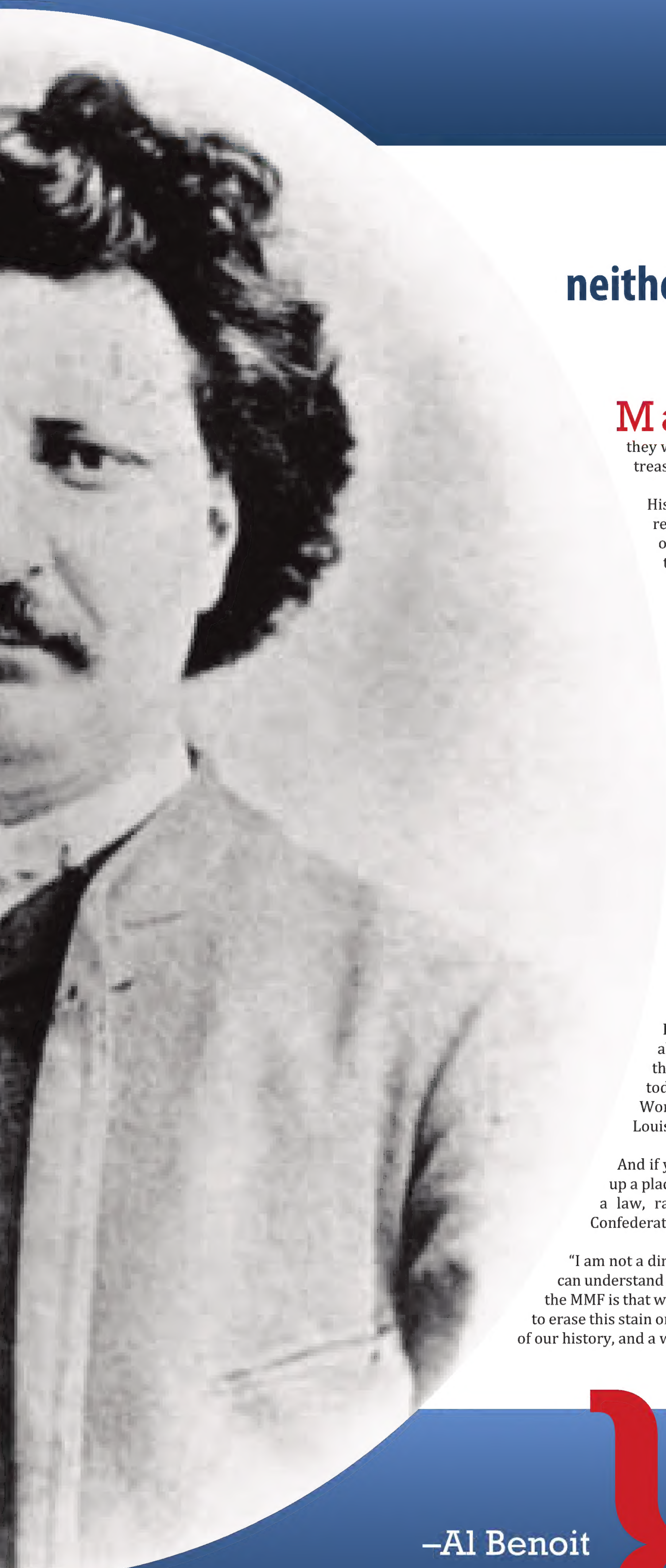
Pour la MMF, il existe une autre voie. « À l'aune de la Réconciliation, oubliez les concepts de pardon ou d'exonération. Poursuivons ensemble les idéaux pour lesquels Louis Riel a donné sa vie », invite Al Benoit. « Les droits, la santé, la sécurité, l'éducation… Aujourd'hui encore, les Métis sont confrontés à ces problèmes. Nous nous adressons au Canada : travaillez avec les Métis pour que notre peuple surmonte ces difficultés. Reprenez là où le combat de Louis Riel a été brusquement arrêté.

Et si vous voulez réellement honorer sa mémoire, érigez sa statue sur la colline du Parlement, apposez une plaque à son nom dans ce Parlement où il n'a jamais été autorisé à siéger, faites voter une véritable loi, et non un simple texte, lui accordant le titre de Père fondateur de la Confédération.

« Je ne suis pas un parent direct de Louis Riel, quand bien même l'un de mes ancêtres était son cousin, et je comprends à quel point sa parenté puisse défendre la position d'une exonération. Mais la position que défend la MMF est de dire que ce qui est arrivé à Louis Riel est une tache sur l'histoire du Canada. Alors, plutôt que de tenter d'effacer cette tache, de la pousser sous le tapis, laissons-la bien en vue. Elle sera un rappel constant de notre histoire. Une façon de dire : voici d'où nous venons, ne le perdons jamais de vue. »

–Al Benoit

« À l'aune de la Réconciliation,
oubliez les concepts de pardon
ou d'exonération.
Poursuivons ensemble les idéaux
pour lesquels Louis Riel a donné sa vie. »



“In the light of Reconciliation, neither a pardon nor the exoneration of Louis Riel is satisfactory”

Manitoba Metis Federation’s Chief of Staff and Senior Advisor, Al Benoit, explains the institution’s position about how they would like to honour the memory of the Métis leader who was executed for high treason in November 1885.

His name has always been linked to Manitoba’s history. His fight for his people is recognized beyond the province’s borders. But what is being done in remembrance of him? How, after more than 130 years since his execution, can the wrong done to Louis Riel be recognized, and the wounds of history healed?

For the Manitoba Metis Federation, neither a pardon nor exoneration is satisfactory. “A pardon basically recognizes that someone committed a crime, but is being forgiven. However, in our view, there was no crime: Louis Riel was defending his people and his community. A pardon is out of the question,” says Al Benoit.

“Exoneration, by now declaring that Louis Riel was innocent, seeks to right a wrong. But Louis Riel has been dead for over a century, and his death cannot be taken back. And for more than a century, the Métis were considered traitors and scattered across the country and its borders: how could this exoneration heal 132 years of suffering for the Métis people? The only beneficiary of such a measure would be the federal government, which would be pardoning itself for having executed an innocent man by saying, ‘We made a mistake, we’re sorry; now let’s put that history behind us.’ It’s not enough.”

“Together, let’s embrace Riel’s ideals”

For the MMF, there is another option. “In the light of Reconciliation, let’s forget about the concepts of pardon and exoneration. Together, let’s embrace the ideals that Louis Riel died for,” says Al Benoit. “Rights, health, security, education...Even today, the Métis continue to grapple with these issues. What we say to Canada is: Work with the Métis so that our people can address these challenges. Pick up where Louis Riel’s fight was so abruptly cut short.

And if you really want to honour his memory, put his statue up on Parliament Hill, put up a plaque bearing his name in the Parliament where he was never allowed to sit, adopt a law, rather than a simple text, according him the title of Founding Father of Confederation.”

“I am not a direct relative of Louis Riel, even though one of my ancestors was his cousin, and I can understand how his relatives might defend the exoneration position. But the position held by the MMF is that what happened to Louis Riel is a stain on Canada’s history. Rather than attempting to erase this stain or sweep it under the rug, let’s leave it in plain sight. It will be a constant reminder of our history, and a way of saying: ‘This is where we come from, let’s never lose sight of it’.”

> “In the light of Reconciliation, let’s forget about the concepts of pardon and exoneration. Together, let’s embrace the ideals that Louis Riel died for.”
>
> –Al Benoit



Depuis plus de 15 ans, l'avocat Jason Madden est le conseiller juridique des communautés métisses de tout le Canada, et en particulier de la MMF. Le 8 mars 2013, c'est lui qui a accueilli la décision de la Cour suprême reconnaissant que la Couronne n'avait pas honoré la promesse faite aux Métis en 1870. Il revient sur ce moment historique.

«32 ans. Il aura fallu 32 ans, et des millions de dollars, pour faire reconnaître cette injustice. Pour vous dire, lorsque la MMF a embarqué dans ce combat, je n'étais même pas né. » Mais que personne ne s'y trompe. Sous cette apparente jeunesse, Me Jason Madden est en réalité l'un des plus grands défenseurs des causes métisses à travers tout le pays.

Métis lui-même, originaire du Nord-Ouest de l'Ontario, le nom de Jason Madden est désormais indissociable des grandes affaires traitant des droits des Premières Nations et des Métis devant toutes les juridictions canadiennes, et donc, devant la Cour suprême. En 2003, il faisait partie de ceux qui y défendaient l'affaire Powley, un arrêt qui a depuis fait jurisprudence et permet aux Métis de revendiquer leurs droits séculaires de chasse et de pêche sur le territoire canadien. Et dix ans plus tard, c'est encore lui qui plaidait la cause portée par la MMF, à savoir que la Couronne n'avait pas honoré la promesse de 1,4 million d'acres pour les enfants des Métis de la Rivière-Rouge, en échange de l'entrée de la province dans la Confédération.

« Une promesse que le Canada s'est empressé d'oublier. Après tout, nous étions tout ce que les Anglais protestants haïssaient : nous étions catholiques, français et autochtones, résume l'avocat. Or depuis depuis 1981, lorsqu'elle a pour la première fois porté l'affaire devant la justice, la MMF n'a eu qu'un seul objectif. Évidemment, il ne s'agissait pas de refaire l'histoire, pas plus que de réclamer ces terres entre-temps vendues à d'autres, mais bien de refermer ce fossé qui s'est creusé depuis 1870, de redevenir des partenaires de la Confédération, et d'établir de nouveaux rapports, de nation à nation. Et lorsque la Cour suprême a reconnu que cette promesse avait été brisée, nous avons tous ressenti un sentiment d'égalité. La façon dont nous avons traité nos peuples autochtones, c'est notre péché originel et nous atteignons enfin ce stade où nous allons arrêter de balayer la poussière sous le tapis, en ouvrant la voie aux négociations. Évidemment, cela a pris du temps, puisque le gouvernement fédéral précédent n'était aucunement intéressé à négocier. Mais dès l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement en 2015, nous avons lancé le processus. En mai 2016, nous avons signé le protocole d'entente, qui ouvre la voie aux négociations, et en novembre 2016 nous avons enfin signé l'accord-cadre. C'était un jour historique, puisque ce faisant, la MMF, reconnue par la Cour suprême comme le représentant légal de tous les descendants des enfants de la Rivière-Rouge, brisait enfin le plafond de verre. »

Depuis, Jason Madden a, à nouveau, défendu la cause des Métis devant la Cour suprême dans l'affaire Daniels, qui a reconnu aux Métis le statut de peuple autochtone. « C'est le tiercé gagnant, conclut Jason Madden. Ces trois affaires s'appuient les unes sur les autres, et ouvrent la voie à un avenir plus égalitaire pour les Métis. »

« Un avenir plus égalitaire pour les Métis. »

"A more equitable future for the Métis."

–Jason Madden

For more than 15 years, lawyer Jason Madden has been the legal counsel for Métis communities across Canada, including the MMF. On March 8, 2013, he welcomed the Supreme Court decision recognizing that the Crown had broken its promise made to the Métis people in 1870. He recalls that historic moment.

"32 years. It took 32 years and millions of dollars to recognize that injustice. It's incredible to think that the MMF began this battle before I was even born." But make no mistake, despite his youthful appearance, Jason Madden is one of Canada's staunchest defenders of Métis causes.

A Métis who hails from Northwest Ontario, Jason Madden is now indelibly linked to any major case dealing with First Nations and Métis rights, in all Canadian jurisdictions and ultimately before the Supreme Court. In 2003, he was ont of the defence lawyer for the landmark *R. v. Powley* case, a precedent-setting decision which helped giving the Métis back their treaty hunting and fishing rights in Canada. A decade later, Madden again pleaded the case brought forward by the MMF, claiming that the Crown had not honoured its promise to provide a grant of 1.4 million acres of land to the children of the Red River Métis in exchange for Manitoba's entry into Confederation.

"It's a promise that Canada quickly forgot. After all, we represented everything that the English Protestants despised: Catholic, French and Indigenous," says the lawyer. "As a result, since 1981, when it first brought the matter before the court, the MMF has had a single objective. This is clearly not just about rewriting history or reclaiming the land sold to others in the meantime, but rather about closing the gap that has been widening since 1870, and once again becoming partners in Confederation, establishing new relationships among nations. So when the Supreme Court recognized that this promise had been broken, we all felt a sense of equality. The way we have treated our Indigenous people is our original sin. We have finally reached the stage where we have stopped sweeping the dirt under the rug and are paving the way for negotiations. Naturally, it was some time coming, given that the previous federal government had no interest in negotiating. However, when the current government was sworn in in 2015, we could set the wheels in motion. In May 2016, we signed the Memorandum of Understanding, which opened the door to negotiations, and in November 2016, we finally signed a Framework Agreement. That was a historic day, because the MMF, recognized by the Supreme Court as the legal representative of all the descendants of children from the Red River Settlement, had finally broken through the glass ceiling."

In the meantime, Jason Madden once again defended the Métis cause before the Supreme Court in *Daniels v. Canada*, which has recognized Métis people as having Aboriginal status. "It's the trifecta," says Jason Madden. "These three cases support each other and open the door to a more equitable future for the Métis."

Les liens de la terre

Andrew Carrier, de son vrai nom André Carrière, fils de Paul et Evelyn Carrier de Saint-Boniface, est fier d'être métis et, à ce titre, représentant et porte-parole francophone de la MMF. C'est en cette qualité qu'il a appris, le 8 mars 2013 à Ottawa, la décision historique de la Cour suprême de reconnaître aux Métis du Manitoba le droit aux 1,4 million d'acres promis aux 7 000 enfants des Métis de la Rivière-Rouge lors de l'adoption de la *Loi sur le Manitoba*.

Une décision qui trouve un écho tout particulier chez Andrew Carrier : « Ma famille, les Carrière, est présente au Canada depuis 13 générations, et au Manitoba depuis sept générations. À la demande de Louis Riel, plusieurs membres de ma famille ont rejoint un groupe de 78 personnes à la ferme Goulet à Saint-François-Xavier pour participer à la bataille de Batoche. Mon arrière-grand-oncle Damase Carrière y a été sauvagement assassiné pour l'exemple par les soldats anglais de l'Est. Le lien avec le Manitoba est donc dans notre sang. Mais pas dans la terre… »

Ces terres, promises par la Confédération en 1870, destinées aux descendants des Métis de la Colonie de la Rivière-Rouge, mais dont ils n'ont jamais bénéficié. « Moins de 5 % des Métis ont effectivement eu accès à ces 200 acres par descendant promis dans la *Loi sur le Manitoba*. Pourtant, le gouvernement n'a cessé de dire qu'elles avaient été remises. Mais lorsqu'on regarde, on s'aperçoit qu'elles ont été distribuées à tous ceux qui n'étaient pas Métis. Je trouve très intéressant de voir que l'Église catholique de Saint-Boniface et l'Église protestante de Winnipeg ont particulièrement bénéficié de ces terrains, de même que les nouveaux arrivants d'Europe qui ont reçu du gouvernement 260 acres comme aide à l'installation, selon le *Homestead Act*. Mais les Métis, eux, étaient condamnés à vivre sur les bords des routes, victimes de racisme, oubliés. »

« Avec cette décision, on reconnaît après 143 ans qu'on est finalement chez nous ici au Manitoba. »

"This decision recognizes that, after 143 years, the Métis Nation finally has its rightful place in Manitoba."

–Andrew Carrier

C'est ce qui explique l'émotion ressentie par Andrew Carrier au moment de la décision de la Cour suprême en 2013. « En tant que porte-parole officiel des Métis francophones, j'étais à Ottawa pour ce moment. J'ai ressenti une telle fierté! Je me suis enfin senti en paix. 32 ans de lutte pour démontrer les manquements du gouvernement fédéral, 32 ans de travail pour nous, bénévoles, qui avions en face de nous la Ville de Winnipeg, la Province et le gouvernement fédéral. Et enfin, on reconnaissait le tort qui avait été fait, et surtout, on reconnaissait qu'on était ici chez nous… Après les générations d'abus et de négligence de la société envers les Métis. »

Évidemment, Andrew Carrier sait que cette victoire ne signifie pas la fin du combat. « Dès que la Cour suprême a rendu sa décision, les aides fédérales ont commencé à baisser. Le précédent gouvernement s'en fichait. Avec le nouveau gouvernement, la porte est ouverte pour les négociations, pour savoir comment transformer ces terres en aides financières pour nos enfants, pour leur scolarité, pour leur donner un bon départ. Pour la MMF, en tant que gouvernement des Métis, c'est l'occasion d'offrir toutes les chances d'une vie meilleure à nos citoyens Métis. Enfin, après 143 ans, on est reconnu comme faisant partie de ce pays. »

Connecting with the land

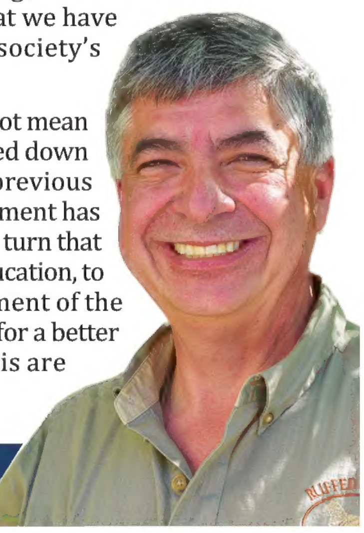
Andrew Carrier (derived from his real name André Carrière), the son of Paul and Evelyn Carrier from St. Boniface, is proud to be Métis and the Francophone representative and spokesperson for the MMF. It was in this capacity that, on March 8, 2013, in Ottawa, he learned of the historic Supreme Court ruling recognizing the Manitoba Métis rights to 1.4 million acres of land promised to the 7,000 children of the Red River Métis when the *Manitoba Act* was adopted.

This decision resonates strongly with Andrew Carrier. "My family, the Carrières, had been in Canada for 13 generations, and in Manitoba for seven. At the request of Louis Riel, several of my family members joined a group of 78 people at the Goulet farm in St. François Xavier to fight in the Battle of Batoche. My great uncle Damase Carrière was brutally assassinated to serve as an example by English soldiers from the East. Our Manitoba connection is in our blood. But not in the land…"

Those lands, promised by the 1870 Confederation to the Métis children from the Red River Settlement, was never given to their rightful owners. "Less than 5% of the Métis actually had access to those 200 acres for each child, as promised in the *Manitoba Act*. And yet, the government kept insisting that the land had already been allocated. But a closer look shows that the lands were distributed to non-Métis individuals. I find it very interesting that the Catholic Church of St. Boniface and the Protestant Church of Winnipeg particularly benefited from those lands, along with new arrivals from Europe, who received 260 acres per family from the government as settlement assistance under the *Homestead Act*. The Métis were therefore condemned to live by the roadsides, subjected to racism and forgotten."

This explains Andrew Carrier's emotional response when the Supreme Court decision came down in 2013. "As the official spokesperson for Francophone Métis, I was in Ottawa for the occasion. I was so proud! I finally felt at peace. 32 years of struggle to show the failings of the federal government; 32 years during which we worked hard, volunteering our time, to challenge the City of Winnipeg, the Province and the Federal government. Finally, there was recognition of the wrong done to us and, more importantly, the fact that we have a rightful place in Manitoba…after generations of society's abuse and neglect of the Métis people."

Andrew Carrier is keenly aware that this victory does not mean the battle is over. "As soon as the Supreme Court handed down its decision, federal assistance started to drop. The previous government couldn't have cared less. The new government has opened the door to negotiations, to figuring out how to turn that land into financial support for our children, for their education, to give them a good start. For the MMF, as the government of the Métis Nation, it's an opportunity to offer more chances for a better life to our people. Finally, after 143 years, the Métis are recognized as belonging to this country."



Andrew Carrier



A 22 ans, tout juste diplômée en psychologie de l'Université du Manitoba, Genevieve Benoit vit intensément son héritage métis.

« Beaucoup de membres de ma famille, dont mon père, travaillent à la MMF. Ce qui explique que j'ai été impliquée depuis l'enfance. On m'emmenait aux réunions, aux Conseils de la Nation métisse, aux réunions pour préparer le procès des revendications territoriales ou d'autres affaires touchant à la reconnaissance du droit des Métis.

« J'ai vécu la décision de la Cour suprême concernant les terres métisses comme un moment historique. Cela n'aura sans doute aucune incidence sur ma vie mais quand j'aurai des enfants, et qu'ils auront l'âge d'aller à l'université, il y aura sans doute un soutien financier maintenant que le gouvernement a compris qu'il doit travailler avec le gouvernement Métis pour parvenir à un arrangement. Peut-être cela impliquera-t-il aussi une aide lorsque mes enfants voudront acheter une maison? Ces terres étaient destinées aux enfants des Métis, qui ne les ont pas eues. Maintenant, cela va enfin aider leur descendance. C'était une victoire attendue, mais c'était quand même un grand moment. Surtout qu'en grandissant, j'ai toujours vu à quel point mes aînés, nos représentants et les avocats se battaient pour obtenir cette reconnaissance. Je les ai toujours beaucoup admirés, c'est peut-être pourquoi je vais poursuivre mes études en droit à la rentrée! Et quand on a gagné, c'était un grand moment. »

« Être Métis en 2017, pour moi, pour toute la jeunesse métisse, c'est le moment d'être fiers. Le procès pour les droits de chasse et celui des terres métisses cela nous montre que nous retrouvons notre place au Canada, nous comptons pour le gouvernement, nous avons un rôle à jouer dans l'avenir. Il est enfin temps de dépasser les stéréotypes et de quitter l'époque où on avait tendance à cacher nos origines. Pour beaucoup, il est temps d'explorer cette part d'héritage qu'ils ne connaissent pas. »

At age 22, Genevieve Benoit, a recent Psychology graduate from the University of Manitoba, feels a deep connection to her Métis heritage.

"Many members of my family, including my father, work at the MMF, which is why I have been involved since childhood. They used to take me to meetings and Métis Nation Councils to prepare for the land-claims trial and other issues aimed at recognizing Métis rights."

"I experienced the Supreme Court decision regarding Métis lands as a historic moment. While this decision will probably not have a direct impact on my life, when I have children and they are old enough to go to university, there will be financial support for them now that the government has understood that it must work with the Métis government to reach an agreement. There might even be financial assistance available when my children want to buy a house. Those lands were intended for the children of the Métis and they never got them. Now, their descendants will finally receive some assistance. Even though we expected to win, it was still a momentous occasion. As I was growing up, I could see how hard my elders, our representatives, and the lawyers fought to obtain this recognition. I have always greatly admired them, which is probably why I have decided to study law when I go back to school in the fall. It was a great moment when we won."

"As a Métis in 2017, it's time for me, and for all Métis youth, to be proud. The legal proceedings for hunting rights and Métis land claims have shown that we are finding our place in Canada, that we matter to the government and have a role to play in the future. It's finally time to overcome the old stereotypes and leave behind the days when we tended to hide our origins. For many of our people, the time has come to explore that part of our heritage that we don't know much about."

Maison Riel
Riel House

« La Maison Riel fait partie de notre histoire »

Lorsqu'en 2012, affecté par des baisses budgétaires, l'agence Parcs Canada a annoncé son intention de fermer au public la Maison Riel, administrée jusque-là par la Société historique de Saint-Boniface depuis 32 ans, la Manitoba Metis Federation a décidé d'intervenir.

« Ce lieu fait partie de notre histoire, et nous devions faire en sorte que les portes de cette maison historique, où a été ramenée la dépouille de Louis Riel après son "assassinat judiciaire", demeurent ouvertes. Il ne s'agit pas uniquement de l'histoire du peuple métis, ou du Manitoba, mais également du Canada, Louis Riel étant l'un des Pères de la Confédération, » explique le président de la MMF, David Chartrand.

La volonté de la MMF de maintenir vivant cet héritage historique se traduit également par l'accent mis sur une programmation bilingue. « Parce que si l'anglais est la langue nouvelle la plus répandue chez les Métis, notre peuple est intrinsèquement multilingue : français, saultaux, cri, ojibwé… Nous voulons que nos services publics soient accessibles au plus grand nombre de gens possible, ce qui fait partie d'une politique linguistique que nous renforcerons davantage à l'avenir. »

"Riel House is a part of our history"

When Parks Canada announced in 2012 that, due to budget cuts, it would be closing Riel House which the St. Boniface Historical Society had administered for 32 years, the Manitoba Metis Federation decided to step in.

"This site is a part of our history, and we need to find a way to keep this historic house, where Riel's body was brought to lie in state after his "judicial murder," open. It's not just the history of the Métis or Manitoba, but also of Canada, given that Louis Riel was one of the Fathers of Confederation," said David Chartrand, MMF President.

The MMF's commitment to keeping this historical heritage alive is also reflected in the focus on bilingual programming. "While English may be the language most commonly used by the Métis, our Nation is intrinsically multilingual: French, Saulteaux, Cree, Ojibway…We want our public services to be accessible to as many people as possible, which is part of a language policy that we will be strengthening further going forward."





Riel Guénette

Une expérience riche d'apprentissage
A wonderful learning experience

Riel Guénette vient tout juste d'obtenir un diplôme du Collège Louis-Riel. Depuis un an, il est interprète à la Maison Riel durant ses vacances d'été. Une expérience que le jeune étudiant trouve extrêmement enrichissante. « Au début, on est un peu gêné évidemment, car c'est quelque chose de nouveau. Mais tout le monde s'entraide. Tout est fait pour que l'on soit à l'aise. »

La Maison Riel étant un site historique national, s'y connaître un peu en histoire est une tâche importante pour les interprètes. Grâce à cette expérience, Riel Guénette en apprend donc beaucoup sur la culture métisse. « On apprend déjà certaines informations à l'école, mais en étant interprète, on explore l'histoire beaucoup plus en profondeur. Et je continue d'apprendre tous les jours! »

Riel Guénette et ses collègues ont leur routine habituelle. Habillés de vêtements d'époque, ils inaugurent chaque journée en ouvrant les fenêtres de la Maison Riel, symbole que le site est ouvert au public. « Cela dépend de l'affluence du jour. Lorsqu'on a du temps, on peut faire des mocassins ou du perlage, raconte Riel Guénette. On vit ce que les Métis de l'époque vivaient chaque jour, on apprend leur culture et leur quotidien. » Lorsqu'un groupe de visiteurs arrive, chacun leur tour, les interprètes offrent des visites guidées de la Maison Riel. Toujours dans un esprit d'apprentissage, Riel Guénette aime observer et s'enrichir grâce aux interprètes plus expérimentés. « La première chose à savoir à propos de la Maison Riel, est que Louis Riel lui-même n'y a jamais habité. C'était celle de sa famille. »

« Je trouve que c'est une parfaite activité pour les jeunes, pour apprendre tout en s'amusant. »

Riel Guénette, comme tous les autres interprètes bilingues de la Maison Riel, propose des visites guidées en français ou en anglais. Pour lui, c'est important de garder le lien avec la langue française. Une valeur que ses parents francophones lui ont transmise.

« C'est important pour moi de vivre la langue française et sa culture au quotidien. Cela donne aussi plus d'opportunités. Je me sens chanceux de travailler dans un environnement où je peux parler les deux langues officielles, tout en entretenant ma culture. J'aime beaucoup ce rôle. On rencontre des personnes intéressées et engagées chaque jour, c'est fascinant. J'essaie d'apprendre plus, dans le but d'améliorer les visites guidées que je donne et, peut-être, d'en donner davantage. Pour moi, c'est très important de rendre l'expérience des visiteurs pertinente et amusante. »

Riel Guénette is a recent graduate from Collège Louis Riel. For the past year, he has worked as a guide at Riel House during his summer holidays. It's a very rewarding experience for the young student. "At first, you're naturally a bit shy, because it's something new. But everyone helps each other. They do everything to make us feel comfortable."

Since Riel House is a national historic site, knowing a bit about the history is an important part of being a guide. The experience has taught Riel Guénette a great deal about Métis culture. "We learned some things at school, but as guides, we explore the history in greater depth. And I continue to learn every day!"

Riel Guénette and his co-workers have their daily routine. Dressed in period clothing, they begin each day by opening the windows of Riel House, a sign that the site is open to the public. "Our activities depend on how many visitors we get during the day. When we have time, we can make moccasins or do beadwork," says Guénette. "People get to see what Métis life was like back then, and learn about their culture and daily activities." When a group of visitors arrives, the guides take turns giving guided tours of Riel House. To get as much as he can out of the experience, Riel Guénette enjoys observing and learning from the more experienced guides. "The first thing you should know about Riel House is that Louis Riel never actually lived there himself. It was his family's home."

"I think it's a perfect activity for young people: learning while having fun."

Riel Guénette, like all the other bilingual guides at Riel House, offers guided tours in French and English. For Riel, it's important to maintain a connection with the French language, a value that his French-speaking parents passed on to him.

"It's important for me to experience the French language and culture every day. It also gives me more opportunities. I feel fortunate to work in an environment where I can speak both official languages and keep my culture alive. I love this job. You meet people who are interested and engaged every day - it's fascinating. I'm trying to learn more so that I can improve my tours, and perhaps even give more of them. I really want to make visitors' experiences meaningful and fun."